

Financement du développement durable
À l'ONU, Bendjama appelle à passer des promesses aux actes P4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mercredi 21 octobre 2026 / N° 1450 / PRIX 20 DA



Régulation du marché et suivi quotidien des prix LE GOUVERNEMENT PREND LES CHOSES EN MAIN

La maîtrise des prix et la régularité de l'approvisionnement figurent parmi les priorités des pouvoirs publics. Le suivi quotidien du marché doit permettre de détecter rapidement les anomalies et d'intervenir en amont pour éviter les perturbations. P3



LIVRAISONS DE GAZ ET DE PÉTROLE : LA FRANCE FRAPPE À LA PORTE D'ALGER POUR RENFORCER SES APPROVISIONNEMENTS P2

Une solution de visioconférence
professionnelle conçue en Algérie
**Djezzy lance Confy, une plateforme
dédiée aux entreprises** P16

Incident sur le puits pétrolier Goumeri W-8 au Niger L'Algérie mobilise son expertise à Niamey

L'incident sur le puits Goumeri W-8 remet en lumière l'importance de l'expertise technique dans la gestion des opérations pétrolières. L'Algérie mobilise ses compétences pour accompagner les efforts engagés au Niger. P2



Couvre-feu à Paris

La France a instauré, dans la nuit de lundi à mardi, des couvre-feux localisés dans plusieurs villes, après que des manifestations massives contre la vie chère ont dégénéré en émeutes et en pillages. À Paris, l'accès à certains lieux a été interdit entre 23 h et 6 h, tandis que les rassemblements après 20 h ont été proscrits dans plusieurs quartiers. Le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a demandé aux préfets de prendre ces mesures afin de protéger les personnes, les biens et les commerces. Des décisions similaires ont été adoptées à Lille, Nice, Lyon et Bordeaux, dans le sillage d'un week-end marqué par des scènes de violence dans plusieurs régions. Les manifestations ont réuni des lycéens, des étudiants, des salariés et des militants sociaux, qui réclament une réponse du gouvernement à la hausse des prix, au manque de moyens dans les établissements scolaires et à la dégradation des services publics. Lundi dernier, des manifestants ont bloqué l'entrée du musée du Louvre, contraint de fermer pour la journée. Les violences ont éclaté samedi dernier, après plusieurs semaines de tensions sociales croissantes. Des commerces ont été pillés, des bâtiments incendiés et des infrastructures publiques endommagées. Selon les chiffres officiels, plus de 3 000 commerces ont été touchés à travers le pays. Le gouvernement tente de reprendre la main après plusieurs journées qui ont mis en évidence les difficultés à contenir la colère sociale. Le ministre de l'Intérieur a reconnu que les forces de l'ordre avaient perdu le contrôle dans certaines grandes villes, alimentant les critiques sur la gestion de la sécurité. Sébastien Lecornu s'est félicité hier du calme relatif observé durant la nuit, estimant que les couvre-feux avaient contribué à apaiser la situation. Les autorités maintiennent toutefois une vigilance particulière à l'approche de nouvelles mobilisations. Selon une analyse de l'agence Reuters publiée avant-hier, ces émeutes accentuent la confusion qui marque les derniers mois du mandat d'Emmanuel Macron. À environ six mois de la fin de son mandat, le président voit son autorité fragilisée par la crise du coût de la vie, l'instabilité sociale et les divisions au sein de l'Assemblée nationale. La marge de manœuvre du gouvernement apparaît réduite par le poids de la dette publique, le déficit budgétaire et l'absence de majorité stable. Contrairement à la période des Gilets jaunes, entre 2018 et 2019, une réponse reposant sur des concessions financières massives semble aujourd'hui difficilement envisageable. D'anciens proches du chef de l'État ont eux-mêmes exprimé leurs critiques. Loïc Kervran, ancien député macroniste, a écrit sur X que la fin de ce mandat ressemblait à une « lente agonie », estimant que la dissolution de l'Assemblée nationale en 2024 avait affaibli l'influence politique du président. L'insécurité liée aux émeutes constitue également un sujet de préoccupation pour les investisseurs, attentifs à la capacité de la France à préserver la stabilité de ses institutions et de ses finances publiques. Dans ce climat, l'opposition cherche à tirer parti du mécontentement. La présidente du Rassemblement national, Marine Le Pen, pourrait renforcer sa position à l'approche de l'élection présidentielle de 2027, tandis que certaines voix réclament déjà une démission anticipée du chef de l'État. La France entre ainsi dans une phase délicate, où les mesures de sécurité ne suffisent pas à régler les causes profondes d'une colère sociale alimentée par les difficultés liées au pouvoir d'achat, les moyens accordés à l'école et la dégradation des services publics. **B. B.**

INCIDENT SUR LE Puits PÉTROLIER GOUMERI W-8 AU NIGER
L'Algérie mobilise son expertise à Niamey

L'Algérie a dépêché, du 12 au 19 octobre 2026, une mission technique au Niger afin d'apporter son soutien et son expertise à la suite de l'incident survenu le 25 septembre sur le puits pétrolier Goumeri W-8, situé dans le bloc d'Agadem, dans le nord-est du pays.

PAR MAHREZ Z

L'incident, survenu sur une installation exploitée par CNPC Niger Petroleum S.A., s'est caractérisé par « la projection d'importantes quantités de pétrole brut et de gaz à plus de dix mètres de hauteur », selon le communiqué du ministère nigérien du Pétrole publié le 12 octobre. À cette date, la situation était « partiellement contenue, mais pas totalement maîtrisée », précise le ministère nigérien. La plateforme concernée, qui abrite également les puits Goumeri W-3 et W-4, a subi d'importantes dégradations, compromettant aussi l'intégrité de ces deux installations voisines, selon la même source. « Aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée, mais deux employés exposés dès le premier jour de l'incident ont été hospitalisés et pris en charge », indique le communiqué nigérien. Face à cette situation, une mission algérienne composée de cadres et d'experts du ministère des Hydrocarbures, de l'Agence de régulation des hydrocar-

bures (ARH) et du groupe Sonatrach a été mobilisée pour apporter un appui technique aux autorités nigériennes. La délégation a tenu des discussions avec les deux ministres nigériens chargés respectivement du Pétrole et de l'Environnement. Les échanges ont porté sur la situation du puits ainsi que sur les mesures d'urgence nécessaires pour maîtriser l'incident et limiter ses conséquences environnementales, en s'appuyant sur l'expertise algérienne dans le domaine des hydrocarbures. Dans son communiqué, le ministère nigérien du Pétrole indique que des équipes spécialisées sont mobilisées jour et nuit pour sécuriser le site, contenir les déversements et reprendre le contrôle du puits. Le pétrole répandu est confiné au moyen de digues, de tranchées et de bassins, avant d'être récupéré et acheminé vers la station de traitement de Goumeri. Le gouvernement nigérien a également engagé des mesures de contrôle à l'égard de l'opérateur et mis en place une enquête indépendante afin de déterminer les causes



de l'incident et d'établir les responsabilités, avec le concours de l'expertise algérienne. « Toutes les responsabilités seront établies et assumées, et l'intégralité des dommages prise en charge conformément aux textes en vigueur », assure le communiqué. À l'issue de sa visite, la délégation algérienne a été reçue par le président de la République du Niger, le général Abdourahmane Tiani. Celui-ci a exprimé ses remerciements au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la réactivité de l'Algérie face à la demande d'assistance et pour la mobilisation des compétences techniques nécessaires. Les deux ministres nigériens

ont également exprimé leur reconnaissance à l'Algérie et au ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, pour cette initiative de solidarité, indique le ministère algérien des Hydrocarbures. Cette coopération traduit la volonté de l'Algérie, sous l'impulsion du président de la République, de « partager son expertise et ses moyens techniques avec le Niger afin de soutenir le développement de son secteur des hydrocarbures, de renforcer les capacités de ses institutions nationales et de promouvoir une coopération africaine fondée sur la solidarité et les intérêts mutuels », souligne le ministère des Hydrocarbures. ■

LIVRAISONS DE GAZ ET DE PÉTROLE

La France frappe à la porte d'Alger pour renforcer ses approvisionnements

PAR BOUALEM B

Selon le site spécialisé Attaqa, qui cite des sources bien informées, la France a demandé à l'Algérie d'augmenter, dans les plus brefs délais, ses livraisons de pétrole et de gaz naturel liquéfié (GNL). Cette sollicitation intervient alors que Paris cherche à sécuriser ses approvisionnements dans un contexte marqué par la crise du détroit d'Ormuz et les tensions sur les marchés de l'énergie. La plateforme, basée à Washington, indique que cette demande s'inscrit dans une stratégie plus large menée par le président français, Emmanuel Macron. Celui-ci a entamé une tournée dans le Golfe, notamment au Koweït, aux Émirats arabes unis, à Bahreïn et au Qatar, afin d'obtenir des volumes supplémentaires de pétrole et de diesel et de consolider les partenariats énergétiques de la France. La France fait face à une situation énergétique tendue depuis le blocage du détroit

d'Ormuz, par lequel transitait environ 20 % du pétrole mondial avant la guerre en Iran. Les perturbations de cette voie maritime stratégique ont réduit les flux d'hydrocarbures et fragilisé les approvisionnements européens. Dans un discours prononcé dimanche dernier, Emmanuel Macron a affirmé que la France avait anticipé la crise et préparé des mesures pour en limiter les effets. Paris cherche désormais à diversifier ses sources d'approvisionnement. Dans ce contexte, l'Algérie apparaît comme un fournisseur géographiquement proche, susceptible de contribuer à sécuriser les livraisons françaises d'hydrocarbures. Selon les données de l'Energy Research Unit citées par Attaqa, les exportations de pétrole algérien vers la France ont fortement progressé en avril 2026. Elles sont passées de 43 000 barils par jour en mars à 138 000 barils par jour le mois suivant, soit une hausse de 95 000 barils par jour. Cette progression a placé la France en tête des

destinations du pétrole brut et des produits pétroliers algériens. Elle a absorbé près de 15 % des exportations algériennes du mois, estimées à 903 000 barils par jour, devant la Corée du Sud, l'Espagne, les États-Unis et l'Italie. Sur les quatre premiers mois de 2026, les exportations algériennes vers la France se sont établies en moyenne à environ 95 000 barils par jour, contre 92 000 barils par jour durant la même période de 2025, soit une hausse de 3,4 %. Une augmentation des livraisons de pétrole semble plus envisageable à court terme qu'un accroissement des volumes de gaz naturel liquéfié. Selon les sources citées par Attaqa, Sonatrach pourrait éprouver des difficultés à augmenter rapidement ses expéditions de GNL en raison de ses engagements contractuels envers d'autres clients. Les cargaisons de GNL font généralement l'objet de contrats à long terme, qui fixent les volumes et les calendriers de livraison. Toute réorientation ou augmen-

tation des quantités destinées à la France nécessiterait donc des ajustements commerciaux et logistiques importants. À ce stade, aucune information officielle n'a été communiquée sur les volumes sollicités par Paris, le calendrier envisagé ou la réponse d'Alger. Sonatrach n'a pas non plus répondu aux demandes de commentaires formulées par la plateforme. Cette sollicitation intervient dans un contexte diplomatique difficile entre Paris et Alger, marqué depuis deux ans par une crise d'une ampleur inédite. Les expulsions réciproques de diplomates et les tensions politiques ont été suivies de tentatives d'apaisement et de visites ministérielles, sans avancées concrètes décisives jusqu'ici. L'issue de cette demande dépendra des discussions en cours, de la capacité de Sonatrach à concilier ses engagements contractuels avec les besoins français et de l'évolution de la crise qui perturbe les routes maritimes et les marchés mondiaux de l'énergie. ■



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

RÉGULATION DU MARCHÉ ET SUIVI QUOTIDIEN DES PRIX

Le gouvernement prend les choses en main

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du Conseil interministériel conjoint consacrée aux modalités d'intégration des mandataires des marchés de gros des fruits et légumes au nouveau mécanisme de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de consommation de base.

PAR MAHREZ Z.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, la réunion s'est tenue en présence des ministres concernés, du président de la Chambre nationale d'agriculture, du président de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ainsi que de représentants des mandataires des marchés de gros des fruits et légumes. Organisée dans un contexte de flambée des prix de certains produits de large consommation, notamment les fruits, les légumes et les viandes, cette rencontre s'inscrit dans le prolongement des directives fermes données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres du 18 octobre, en vue de renforcer la régulation du marché et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Les échanges ont notamment porté sur les préoccupations et les propositions des mandataires et des commerçants de gros concernant l'organisation de la commercialisation de ces produits. L'objectif est de mettre en place une approche participative permettant d'assurer la transparence des circuits de distribution, de suivre le parcours des produits depuis le producteur jusqu'au consommateur et de garantir un approvisionnement régulier à des prix maîtrisés. Cette démarche fait suite aux instructions données lors du dernier Conseil des ministres, qui a arrêté une série de mesures immédiates portant sur le suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de consommation de base à travers l'ensemble du territoire national. Parmi ces mesures figure l'élaboration d'un projet de texte visant à encadrer strictement l'activité des intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs. Le président de la République a également chargé le ministère du Commerce intérieur d'élaborer un dispositif de plafonnement des prix et de fixation des marges bénéficiaires



pour les légumes, les légumineuses, les pâtes et les viandes, en tenant compte des différentes étapes des chaînes de production et de commercialisation. Le dispositif prévoit également un suivi quotidien des prix à l'échelle locale, sous la responsabilité des walis, ainsi que le renforcement des brigades de contrôle du ministère du Commerce intérieur, avec des opérations d'inspection quotidiennes tout au long de l'année. Le chef de l'État a, en outre, demandé la mise en place d'un mécanisme permettant de racheter les excédents de produits au niveau local, de les stocker, puis de les remettre sur le marché dès les premiers signes de fluctuation des prix. Une base de données numérique doit également être créée, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, le ministère du Com-

merce intérieur et le Haut-Commissariat à la numérisation, afin d'assurer un suivi rapide des prix et de permettre une intervention en cas de hausse anormale. S'agissant spécifiquement des viandes importées, Abdelmadjid Tebboune a chargé le Premier ministre d'ouvrir une enquête sur le rôle de certains importateurs dans les pratiques de monopolisation et la hausse des prix, ainsi que sur les écarts constatés entre les prix pratiqués dans les boucheries des différentes wilayas et des différents quartiers. La réunion d'hier marque ainsi une nouvelle étape dans la préparation opérationnelle du mécanisme de suivi des prix, avec l'association des représentants des professionnels concernés à la réflexion sur la réorganisation des circuits de commercialisation. ■

RÉGULATION ET LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Les commerçants prêts à accompagner la réorganisation du marché

PAR MERIEM K.

Les instructions données récemment par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres, concernant la régulation des prix et la disponibilité des produits de large consommation, ont été largement saluées par les organisations professionnelles de commerçants. Ces dernières estiment que les mesures annoncées contribueront à réguler le marché, à lutter contre l'inflation et à atténuer les perturbations qui affectent le pouvoir d'achat des citoyens. C'est le cas de Hadj Tahar Boulénouar, président de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCAA), qui a salué des décisions qu'il juge « particulièrement opportunes ». Selon lui, « ces mesures permettront principalement d'organiser la chaîne de distribution, de la production à la vente au détail, d'éliminer les pénuries réelles ou artificielles, de protéger le pouvoir d'achat des citoyens et d'apporter davantage de transparence et de modernisation au système économique ». Notre interlocuteur estime que ces dispositions visent, en premier lieu, à organiser le réseau de distribution afin de clarifier le rôle de chaque intervenant, du producteur au détaillant. Elles ont également pour objectif de garantir « la stabilité permanente de l'approvisionnement » en mettant fin aux pénuries, qu'elles

soient réelles ou provoquées. Sur le plan social, poursuit-il, ces mesures visent à préserver le pouvoir d'achat des citoyens en assurant à la fois la disponibilité des produits essentiels et leur accessibilité financière. Elles tendent également à moderniser le secteur commercial et, plus largement, le système économique, tout en garantissant une plus grande transparence des transactions. La lutte contre la spéculation illicite, sous toutes ses formes, ainsi que l'assainissement du marché à travers l'élimination des pratiques frauduleuses figurent également parmi les objectifs poursuivis, souligne le président de l'ANCAA. Hadj Tahar Boulénouar s'engage, à ce titre, à soumettre des propositions concrètes et à mobiliser l'ensemble des professionnels pour contribuer à la concrétisation de ces objectifs, dans l'intérêt des commerçants comme des consommateurs. De son côté, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a également salué les décisions prises par les hautes autorités du pays. Dans un communiqué, l'organisation considère que les mesures annoncées constituent « une avancée considérable dans la mise en place de règles plus sèches et plus transparentes afin de mieux organiser le marché et de lutter contre les pratiques illégales dans les circuits de distribution ». Le syndicat salue particulièrement la décision d'encadrer juridiquement l'activité des intermédiaires, considérés comme une

« source des augmentations injustifiées des prix », notamment en raison des marges bénéficiaires excessives qu'ils pratiquent. L'UGCAA insiste, toutefois, sur la nécessité de généraliser la facturation afin d'établir clairement la responsabilité de chaque intervenant, du producteur ou de l'importateur jusqu'au détaillant, en passant par les distributeurs et les grossistes. À ses yeux, cette mesure permettra d'assurer la traçabilité des produits, de faciliter la détection des abus et de lutter contre la fraude et les pratiques monopolistiques. Par ailleurs, l'Union salue le dispositif prévoyant le rachat, le stockage et la réinjection des surplus de la production nationale en cas de besoin. Elle y voit un levier efficace pour stabiliser les prix, garantir la disponibilité des produits et mieux équilibrer l'offre et la demande. Elle souligne également l'importance du renforcement des contrôles sur le terrain et de la surveillance numérique, afin d'assurer une intervention plus rapide et plus efficace. Enfin, le syndicat a réaffirmé sa disponibilité à contribuer à la mise en œuvre de ces mesures dans le cadre d'une approche participative avec le gouvernement. L'objectif est de moraliser les pratiques commerciales, économiques et administratives, tout en encourageant une consommation rationnelle. Une démarche qui s'inscrit dans la volonté de réguler le marché, de lutter contre l'inflation et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. ■

Éditorial l'EXPRESS

UN MARCHÉ MIEUX ENCADRÉ

PAR NASSIM TERKI

La hausse des prix des produits alimentaires demeure une préoccupation majeure. Pour les pouvoirs publics, la réponse ne peut se limiter aux contrôles dans les commerces. Elle passe également par une meilleure maîtrise des circuits de distribution, une connaissance précise des quantités disponibles et un suivi rigoureux de l'évolution des prix, afin de prévenir les tensions sur le marché. C'est dans cette optique que s'inscrit le nouveau mécanisme de suivi quotidien mis en place par le gouvernement. Hier, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé un Conseil interministériel consacré aux modalités d'intégration des mandataires à ce dispositif. Cette démarche fait suite aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres. L'objectif est de mieux encadrer la commercialisation des produits de large consommation et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Le choix d'associer les mandataires des marchés de gros revêt une importance particulière. Dans le secteur des fruits et légumes, ces marchés occupent une place centrale dans l'approvisionnement. Les prix qui y sont pratiqués influent directement sur les étapes suivantes de la chaîne commerciale. Il est donc essentiel de mieux connaître les flux de marchandises, leur disponibilité ainsi que les conditions dans lesquelles elles sont commercialisées. Lors de la réunion, les représentants des mandataires et des commerçants de gros ont exposé leurs préoccupations et présenté leurs propositions. Les discussions ont notamment porté sur une organisation plus structurée de la commercialisation et sur l'amélioration de la traçabilité des produits, du producteur au consommateur. Cette approche présente un intérêt évident : associer les professionnels à la recherche de solutions concrètes. Les pouvoirs publics ont besoin de données précises pour suivre les évolutions du marché, tandis que les commerçants doivent pouvoir exercer leur activité dans un cadre clair. Le suivi quotidien des prix et des stocks peut ainsi contribuer à détecter les difficultés d'approvisionnement et à anticiper les tensions. Un autre volet concerne le respect des règles commerciales. Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a rappelé l'obligation d'afficher clairement les prix des produits et des services. La loi 04-02 du 23 juin 2004, modifiée et complétée, prévoit des poursuites judiciaires contre les contrevenants, ainsi que la fermeture administrative des locaux commerciaux et la saisie des produits concernés. L'Algérie entend ainsi renforcer la surveillance du marché en agissant sur l'organisation des circuits de distribution, tout en rappelant aux opérateurs leurs obligations légales. Cette démarche vise à améliorer la transparence des transactions et à permettre aux autorités de disposer d'une vision plus précise de la situation sur le terrain. Toutefois, un mécanisme de suivi ne peut être efficace que si les informations recueillies débouchent sur des mesures concrètes face aux difficultés constatées. Pour les citoyens, l'enjeu est simple : trouver les produits dont ils ont besoin, connaître leurs prix et pouvoir les acheter à des tarifs accessibles. En associant les mandataires à cette démarche, le gouvernement entend inscrire la régulation du marché dans un travail permanent, au plus près des réalités du terrain. C'est dans les marchés de gros, sur les étals des commerçants et, surtout, dans le budget des ménages que l'efficacité de cette politique pourra être mesurée.

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

À l'ONU, Bendjama appelle à passer des promesses aux actes

Le président du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), Amar Bendjama, a appelé à renforcer la mobilisation des ressources financières nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Intervenant lors d'une réunion conjointe de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies et de l'ECOSOC, tenue lundi, Bendjama a souligné que le monde se trouvait désormais à moins de quatre ans de l'échéance fixée à 2030 pour la réalisation des ODD. Il a relevé que « le déficit de financement des ODD dans les pays en développement est estimé à près de 4 000 milliards de dollars par an, ce qui exige la mobilisation de ressources supplémentaires et une meilleure adéquation des financements publics et privés avec les exigences de réalisation de ces objectifs ». Le poids de la dette affecte considérablement les investissements dans le développement de nombreux États membres, notamment les plus vulnérables, a souligné Bendjama. Il a estimé que cette question « ne représente pas seulement un défi financier, mais constitue également un défi de développement qui exige des solutions plus rapides, plus équitables et axées sur les besoins de développement ». Dans ce contexte, le président de l'ECOSOC a insisté sur la nécessité d'accompagner ces efforts par « des mesures efficaces d'allègement de la dette, afin de permettre aux pays en difficultés financières d'obtenir des bénéfices tangibles et d'orienter davantage de ressources vers leurs priorités de développement ». Bendjama a également indiqué que « l'En-



gagement de Séville » constituait une feuille de route pour renforcer les efforts internationaux en matière de financement du développement. Il a mis en avant les progrès accomplis, notamment le lancement de la « Plateforme des pays emprunteurs », l'intérêt croissant pour les clauses de suspension du service de la dette ainsi que la finalisation de la révision

du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu, élaboré conjointement par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM). Le Conseil économique et social, a-t-il ajouté, joue un rôle central dans le suivi des efforts internationaux visant à renforcer le financement du développement. Cette mission s'exerce notamment à tra-

vers le Forum de l'ECOSOC sur le suivi du financement du développement et le Forum sur la coopération pour le développement, qui favorisent la coopération internationale et contribuent à répondre aux défis financiers auxquels sont confrontés les pays en développement. « Les ressources nécessaires pour parvenir au développement durable n'atteignent pas les

pays et les communautés à la hauteur, à la vitesse et au coût requis », a déclaré Bendjama. Il a ainsi appelé à traduire les engagements issus de « l'Engagement de Séville » en « actions concrètes contribuant à combler le déficit de financement, à accélérer la mise en œuvre des ODD et à bâtir un avenir plus résilient, inclusif et durable pour tous ». **Y. R.**

Trafic de drogue en provenance du Maroc

3 tonnes de haschich interceptées au large de l'Espagne

La Garde civile espagnole a démantelé un réseau de trafic de haschich en provenance du Maroc, à la suite d'une opération menée au large de Mazagón, dans la province de Huelva, au sud de l'Espagne. L'intervention a permis la saisie de 3,04 tonnes de haschich réparties en 76 ballots et l'arrestation de huit suspects. Selon les médias espagnols, l'embarcation avait quitté les côtes atlantiques marocaines avant d'être repérée par les systèmes de surveillance maritime. Les forces de sécurité sont intervenues avec l'appui d'un hélicoptère et du patrouilleur intercepteur Río Tiétar. Les suspects auraient tenté de fuir à grande vitesse, en effectuant des manœuvres dangereuses et en jetant des bidons de carburant à la mer. L'opération a également permis la saisie du bateau pneumatique, équipé de quatre moteurs puissants, ainsi que de quantités de carburant présumées destinées au transport de la drogue. Les huit personnes arrêtées sont poursuivies pour trafic de stupéfiants, contrebande, mise en danger de la sécurité publique et désobéissance aux ordres des autorités. Les procédures judiciaires sont en cours. Cette nouvelle saisie met en lumière les difficultés rencontrées par les services de sécurité espagnols face aux réseaux de trafic de drogue qui utilisent les routes maritimes entre les côtes marocaines et la péninsule Ibérique. Le recours à des embarcations rapides et à des moteurs puissants constitue un moyen pour les trafiquants de tenter d'échapper aux contrôles et aux interceptions.

MASSACRE DU 17 OCTOBRE 1961

Le mépris d'un candidat à l'Élysée

Candidat à l'élection présidentielle française de 2027, le maire de Cannes, David Lisnard, s'est retrouvé au cœur d'une vive polémique après une intervention télévisée consacrée au massacre du 17 octobre 1961 à Paris. Interrogé sur cet épisode sanglant de l'histoire coloniale française, qui a coûté la vie à des centaines de manifestants algériens, l'élus a tenu des propos particulièrement désinvoltes, suscitant de nombreuses réactions dans la classe politique française. Invité lundi soir sur la chaîne LCI, celui qui est considéré comme proche de Sarah Knafo, figure du parti Reconquête fondé par Éric Zemmour, a répondu de manière brutale à une étudiante qui l'interrogeait sur la répression meurtrière d'une manifestation d'Algériens à Paris. Une séquence qui a rapidement alimenté les critiques, alors que Lisnard entend briguer la magistrature suprême. Ancien adjoint de Bruno Retailleau au sein du parti Les Républicains jusqu'en mars dernier, David Lisnard s'inscrit dans un paysage politique français marqué par la montée des discours hostiles à l'immigration et par les controverses autour de la mémoire coloniale, notamment celle de la guerre d'Algérie. Interrogé sur le massacre du 17 octobre 1961, dont le 65e anniversaire a été commémoré cette an-

née, le maire de Cannes a affiché son agacement. « Je m'en fous, je n'en ai rien à foutre, j'en ai rien à cirer, j'étais pas né », a-t-il lancé sur le plateau de LCI. Face à cette réponse, l'étudiante a tenté de rappeler les circonstances de cette répression : une manifestation pacifique d'Algériens organisée contre un couvre-feu discriminatoire, suivie d'une intervention policière d'une extrême violence. Des manifestants ont été tués, tandis que plusieurs victimes ont été jetées dans la Seine. Au lieu de développer une réponse sur la portée historique de cet événement, David Lisnard a soutenu que les Algériens étaient « passés à autre chose », estimant que le sujet ne devait plus occuper une place centrale dans le débat public. « Il y a eu l'indépendance de l'Algérie. J'ai des pote algériens, heureusement mes pote d'origine algérienne, ils ont bien compris qu'on était passé à autre chose », a-t-il affirmé. Il a finalement reconnu, devant l'insistance de son interlocutrice, que les faits étaient « très graves » et « dramatiques », tout en soulignant qu'ils remontaient à 1961. Ces déclarations ont relancé le débat sur la place de la mémoire du passé colonial dans le discours politique français, particulièrement à l'approche de l'élection présidentielle de 2027. Les propos de David Lisnard ont

suscité de vives réactions parmi plusieurs responsables politiques. Sur le réseau social X, le député de La France insoumise (LFI), Thomas Portes, a dénoncé ce qu'il a qualifié de « racisme décomplexé », en référence à la manière dont le candidat a répondu à la question sur les victimes du 17 octobre 1961. La députée écologiste Sabrina Sebaihi a, pour sa part, réagi en rappelant la gravité des faits et leur place dans l'histoire française. « On ne prétend pas diriger la France en méprisant une partie de son histoire et de ses morts », a-t-elle déclaré, soulignant que des centaines d'Algériens avaient été tués lors de cette manifestation pacifique à Paris, certains étant jetés dans la Seine. Sabrina Sebaihi avait notamment porté une proposition de résolution visant à faire reconnaître officiellement ce massacre, adoptée par l'Assemblée nationale française en mars 2024. Cette initiative s'inscrit dans les démarches engagées pour faire reconnaître les violences commises contre les Algériens durant la période coloniale. Au lendemain de cette séquence télévisée, d'anciennes publications attribuées à David Lisnard ont également refait surface. Le député LFI Paul Vannier a dénoncé sur X les propos du maire de Cannes et remis en circulation des captures d'écran de messa-

ges remontant à 2010 et 2011. Parmi les publications citées figure notamment cette formule attribuée à l'élus : « Je ne comprends rien aux préceptes de l'islam, je suis hallalhabète. » Un autre message évoquait les Roms et les clients arabes de l'auteur. Ces publications ont ravivé les accusations de propos discriminatoires visant le maire de Cannes. La controverse a également suscité une réaction du journaliste François Clémenceau, qui a interrogé la logique consistant à écarter un événement historique au motif qu'il s'est déroulé avant la naissance de ceux qui en parlent aujourd'hui. « Je ne comprends pas : l'Histoire qui compte ne commence-t-elle qu'après notre naissance ? Et 1939, 1914, 1870, 1789 ? Étions-nous déjà de ce monde ? », a-t-il écrit, avant d'interroger les conséquences d'un tel raisonnement sur la transmission de la mémoire aux générations suivantes. Au-delà de la polémique suscitée par cette intervention, l'épisode remet en lumière les tensions persistantes autour de la reconnaissance du massacre du 17 octobre 1961 et de la mémoire de la colonisation. À l'approche de la présidentielle de 2027, les déclarations des responsables politiques sur ces questions demeurent un enjeu sensible du débat public français. ■

DIX CHERCHEURS ALGÉRIENS DANS LE CLASSEMENT MONDIAL DE RÉFÉRENCE

L'excellence scientifique rayonne à l'international

Dix chercheurs algériens figurent dans le classement mondial « Geological and Geophysical Studies Worldwide », publié par la plateforme Scholarly Index pour la période 2021-2025. Parmi eux, Riheb Hadji, de l'Université Ferhat Abbas Sétif 1, se hisse à la troisième place mondiale, tout en occupant la première position à l'échelle nationale. Les neuf autres chercheurs algériens recensés se situent entre les 32e et 163e rangs mondiaux.

Derrière Riheb Hadji, Madani Benyoucef, de l'Université Mustapha Stambouli de Mascara, arrive en deuxième position nationale et au 32e rang mondial, avec un score d'impact de 95,14. Mohammed Nadir Naimi, de l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (USTHB), se classe 43e mondial, suivi d'Amine Cherif, de l'Université de Ouargla, à la 54e place, et d'Imad Bouchemla, de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, au 85e rang. Le classement fait également apparaître Chikh Younes Mahboubi, de l'Université de Béchar, à la 119e position mondiale, ainsi qu'Issam Abacha, du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), au 144e rang. Abdelkarim Yelles-Chaouche, également affilié au CRAAG, occupe la 150e place. Hassan Taib, de l'Université Frères Mentouri Constantine 1, se classe 157e, tandis que Saïd Maouche, lui aussi rattaché au CRAAG, ferme la liste des chercheurs algériens en se positionnant au 163e rang mondial. Les scores d'impact attribués aux trois premiers chercheurs algériens sont de 99,43 pour Riheb Hadji, 95,14 pour Madani Benyoucef et 93,66 pour Mohammed Nadir Naimi. Les profils des deux premiers font état, respectivement, de 3.085 citations et 107 publications pour Riheb Hadji, contre 706

citations et 81 publications pour Madani Benyoucef. Ces données correspondent aux statistiques générales affichées sur leurs profils et se distinguent des indicateurs calculés pour la période de référence 2021-2025. Dans son édition 2026, présentée comme une version bêta publique, Scholarly Index propose un classement destiné à comparer les chercheurs relevant d'une même discipline, sur une période précise. Il ne s'agit donc pas d'une hiérarchie générale permettant de comparer indistinctement l'ensemble des scientifiques, toutes spécialités confondues. La méthodologie annoncée s'appuie sur six composantes. L'impact scientifique normalisé des publications et l'indice D propre à la catégorie représentent chacun 30 % du score global. Les quatre autres critères, pondérés à hauteur de 10 % chacun, portent sur les citations hors autocitations détectables, l'indice H recalculé pour la période considérée, l'impact de la contribution du chercheur aux publications et la régularité de sa production scientifique. Pour établir ses résultats sur les années 2021 à 2025, la plateforme retient les travaux publiés durant cette période ainsi que les citations reçues au cours de ces mêmes années. L'évaluation ne repose donc pas uniquement sur le volume cumulé des citations obtenues tout au long de la



carrière. Scholarly Index rappelle toutefois que les indicateurs bibliométriques doivent être complétés par une appréciation qualitative des recherches, de leur pertinence et de leur apport à la connaissance scientifique. Au-delà de leur positionnement dans ce classement, les travaux en géologie et en géophysique revêtent un intérêt particulier pour l'étude du territoire algérien. Ces disciplines permettent de mieux comprendre la structure du sous-sol, d'analyser les phénomènes tectoniques, de surveiller l'activité sismique et d'évaluer les risques géologiques. Elles contribuent également à la recherche sur les ressources géothermiques et à l'étude des formations souterraines. Dans ce domaine, le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique occupe une place importante. Ses activités comprennent notamment la surveillance permanente de la sismicité nationale, l'élaboration de catalogues et de cartes sismiques, l'évaluation de l'aléa sismique et la conduite d'études consacrées aux risques géologiques. Le CRAAG développe également des recherches en géophysique du sous-sol. Celles-ci portent, entre autres, sur l'imagerie du bassin de la Mitidja, l'étude du flux de chaleur géothermique dans le nord du pays et le suivi de la nappe du Continental intercalaire dans la région d'Adrar. Ces tra-

voux participent à l'amélioration des connaissances sur les structures géologiques et les ressources souterraines. La production scientifique de ce centre illustre la diversité des recherches menées par ses équipes. En 2022, Abdelkarim Yelles-Chaouche et Issam Abacha ont ainsi contribué, aux côtés d'autres chercheurs, à la publication de l'étude « The recent seismicity of northern Algeria: the 2006-2020 catalogue », dans la revue Mediterranean Geoscience Reviews. Cette publication porte sur la compilation des données relatives aux séismes enregistrés dans le nord de l'Algérie entre 2006 et 2020. Elle contribue à la documentation de l'activité sismique de cette région et à la consolidation des connaissances nécessaires à l'analyse des risques. La présence de dix chercheurs algériens dans le classement mondial de cette catégorie met ainsi en lumière les travaux réalisés dans plusieurs universités du pays et au sein d'un établissement national de recherche. Si les positions obtenues reflètent leur influence bibliométrique selon les critères retenus par la plateforme, les recherches conduites dans ces spécialités présentent également un intérêt concret pour la compréhension du sous-sol, la prévention des risques naturels et l'enrichissement des données scientifiques sur le territoire national.

R. N.

BUDGET SECTORIEL DE LA SANTÉ

363 nouvelles opérations d'investissement programmées pour 2027

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene a présenté, lundi devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé portant sur le budget du secteur dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour 2027. Lors de cette présentation, Ait Messaoudene a souligné que le secteur de la santé a bénéficié de crédits financiers estimés à « 1138,72 milliards de DA en crédits de paiement et à 1111,83 milliards de DA en autorisations d'engagement », soit des hausses respectives de « 8,64 % et de 7,05 % par rapport à 2026 ». Il a précisé que ce budget repose sur trois grands programmes, à savoir : la prévention et les soins, la formation dans le domaine de la santé, et l'administration générale. Les crédits financiers sont ainsi orientés vers le soutien aux établissements de santé, l'acquisition de médicaments, de vaccins et d'équipements médicaux, la réalisation et la réhabilitation de structures sanitaires, ain-

si que le renforcement des capacités de formation du secteur. Le ministre a également exposé les efforts d'investissement dédiés secteur, qui prévoit l'inscription de 363 nouvelles opérations, portant sur la réalisation d'hôpitaux et de polycliniques, ainsi que la réhabilitation et l'équipement des structures sanitaires. Par ailleurs, 28 329 nouveaux postes budgétaires seront créés ; soit 3 842 postes de plus qu'en 2026, dont 33 postes pour les médecins spécialistes, 17.000 postes pour le corps paramédical, 2.000 postes pour les médecins généralistes, 1.592 postes pour les sages-femmes de santé publique, 154 postes pour les enseignants en paramédical, ainsi que 1.000 postes pour les corps communs. Ces derniers seront majoritairement affectés aux établissements publics de santé, en particulier au profit des médecins spécialistes, des médecins généralistes, du personnel paramédical et des sages-femmes, a précisé M. Ait Messaoudene. Concernant les mesures législatives incluses dans le projet de loi, M. le

ministre a souligné les dispositions visant à faciliter le financement des activités des urgences médico-chirurgicales, à simplifier l'acquisition, la maintenance et l'approvisionnement en pièces de rechange des équipements de radiothérapie, contribuant ainsi à améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer et à réduire les délais d'attente pour les traitements. Ainsi, le budget alloué au secteur de la Santé se place au cinquième rang par rapport aux autres secteurs ministériels, en termes de volume des affectations budgétaires, a ajouté M. Ait Messaoudene, rappelant qu'en plus du budget de l'Etat, le secteur dispose d'autres sources de financement destinées à des domaines spécifiques, à l'instar du Fonds de lutte contre le cancer et du Fonds des urgences, des activités et des soins médicaux. Il a affirmé que le budget alloué au secteur de la santé au titre du PLF 2027 témoigne de « l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à poursuivre le soutien au système national

de santé, à renforcer ses capacités humaines et matérielles et à améliorer la qualité des prestations médicales, à travers le développement des structures de santé, la disponibilité des médicaments, des vaccins et des équipements médicaux, ainsi que le soutien aux ressources humaines et le renforcement des programmes de prévention et de formation ». A cet égard, M. Ait Messaoudene a affirmé que le développement du système national de santé exige, outre l'apport des ressources financières nécessaires, de garantir la rationalisation de leur utilisation, de renforcer la gouvernance et l'efficacité dans la gestion, de recourir à la numérisation pour moderniser les méthodes de gestion. Il a également insisté sur la nécessité « d'élaborer la carte sanitaire, afin de déterminer les besoins et d'orienter les ressources et les investissements, de manière à garantir une répartition équitable des services de santé et à en améliorer la qualité dans les différentes régions du pays ». ■

Suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'intelligence artificielle
Baddari préside une réunion intersectorielle

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé hier les travaux de la cinquième réunion intersectorielle consacrée au suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'intelligence artificielle, indique un communiqué du ministère. Cette réunion a été l'occasion de présenter « l'état d'avancement des travaux des commissions thématiques créées selon les grands axes stratégiques ». A cet égard, la commission des données et des infrastructures a présenté « les grandes lignes du plan d'exécution relatif aux opérations de gouvernance des données et à l'acquisition des infrastructures nécessaires ». De son côté, la commission des finances a procédé au « réglage des estimations préliminaires des financements publics alloués à l'acquisition des infrastructures, ainsi qu'à la coordination avec les représentants des entreprises économiques pour finaliser la proposition de création d'un fonds de financement conjoint ». Au niveau de la commission des grands modèles linguistiques (LLM), il a été procédé à « la répartition des tâches entre les différentes parties chargées de la réalisation d'un modèle linguistique propre à la législation fiscale algérienne, y compris les représentants de la Direction générale des impôts (DGI), où tous les équipements nécessaires ont été fournis pour réaliser le projet et le livrer dans un délai de 4 mois ». La commission du doctorat a, pour sa part, présenté « la structuration d'une école doctorale nationale couvrant tous les domaines liés à l'intelligence artificielle, ainsi que des écoles doctorales thématiques selon les domaines économiques prioritaires, notamment la santé, l'énergie, les ressources en eau, les transports, l'agriculture et l'administration publique ». Dans ce cadre, le communiqué indique qu'« il sera prochainement procédé à l'annonce d'un concours pour une école doctorale regroupant trois écoles nationales supérieures d'informatique situées dans les wilayas d'Alger, Béjaïa et Sidi Bel Abbès, offrant 102 postes ». S'agissant de la commission de la coopération internationale sur les applications de l'intelligence artificielle, la même source indique que « la coordination se poursuit avec les services du ministère des Affaires étrangères afin de tirer profit des initiatives internationales relatives à l'intelligence artificielle ». Au cours de la réunion, le réseau thématique de recherche en intelligence artificielle a présenté « les contours d'un projet de décret exécutif portant sur un programme national de recherche (PNR) dédié à l'intelligence artificielle, en plus de la programmation de l'appel à projets au sein du réseau thématique à partir du mois de novembre prochain ».

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie **ambitionne** d'accroître ses exportations après 52 millions de dollars réalisés en 2025

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans le renforcement de sa souveraineté pharmaceutique avec l'adoption de sa première liste nationale des médicaments essentiels. Cette initiative vise à garantir la disponibilité des produits prioritaires, tout en favorisant le développement des exportations pharmaceutiques, qui ont atteint près de 52 millions de dollars en 2025.



FATIHA A.

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a annoncé, hier, l'adoption de la première liste nationale des médicaments essentiels, lors de l'ouverture d'une journée d'étude et de formation consacrée à l'exportation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, aux procédures en vigueur, aux mécanismes de facilitation et à l'accompagnement des opérateurs économiques. Le ministre a précisé que cette liste constitue l'aboutissement des travaux d'un comité d'experts spécialisé. Elle servira de référence pour définir les priorités nationales en matière de disponibilité et de continuité de l'approvisionnement en médicaments essentiels, renforcer les capacités de production nationale et orienter les investissements vers les produits présentant un caractère prioritaire sur les plans sanitaire et stratégique, en vue notamment de leur commercialisation sur les marchés extérieurs. À cette occasion, M. Kouidri a souligné que l'industrie pharmaceutique nationale avait enregistré, au cours des cinq dernières années, une évolution notable de ses capacités de production

et de son tissu industriel, permettant à l'Algérie de renforcer sa souveraineté pharmaceutique. Il a également indiqué que le pays concentrait près de 30 % des usines pharmaceutiques du continent africain, témoignant du potentiel industriel dont il dispose dans ce secteur. S'agissant des exportations, le ministre a fait savoir que la valeur des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux exportés par l'Algérie s'était établie à près de 52 millions de dollars en 2025, avec des livraisons destinées à 33 pays, dont 18 pays africains. Tout en mettant en avant ces résultats, il a estimé que ce montant ne reflétait pas encore les capacités réelles de l'industrie pharmaceutique algérienne. Le secteur ambitionne ainsi d'accroître ses exportations en 2026, en s'appuyant notamment sur les acquis enregistrés lors de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et de technologies de santé, organisée en Algérie en novembre 2025. Cette rencontre avait été marquée par la conclusion de contrats portant sur l'exportation de produits pharmaceutiques algériens vers plusieurs pays. Le ministre a, par ailleurs, relevé que les difficultés rencontrées par certains opérateurs économiques dans leurs démarches à l'exportation

étaient souvent liées à une connaissance insuffisante des procédures applicables et aux exigences de coordination entre les différents secteurs, plutôt qu'à la qualité des produits fabriqués localement. C'est dans cette perspective que la journée d'étude a été organisée afin de renforcer les compétences des opérateurs, de leur fournir des informations pratiques et de favoriser un dialogue direct avec les institutions concernées. Les échanges ont notamment porté sur le cadre réglementaire, les procédures administratives, les aspects financiers, les dispositifs d'accompagnement et les conditions d'accès aux marchés internationaux. À cet effet, M. Kouidri a appelé les opérateurs économiques à participer activement aux séances de discussion, à présenter leurs préoccupations et à soumettre leurs propositions, tout en insistant sur l'importance de préparer en amont leurs projets d'exportation. Il a enfin assuré que le ministère de l'Industrie pharmaceutique et l'Agence nationale des produits pharmaceutiques mettraient à leur disposition l'accompagnement technique et réglementaire nécessaire à toutes les étapes du processus d'exportation, dans l'objectif de valoriser davantage la production nationale et de renforcer la présence des produits pharmaceutiques algériens sur les marchés internationaux.

Projet Baladna

Un investissement **stratégique** pour renforcer la souveraineté alimentaire

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid-Ali Khaldi, a affirmé, lundi dans la wilaya d'Adrar, que le projet intégré algéro-qatari "Baladna" pour la production de lait en poudre constitue un modèle intégré de chaînes de valeur, alliant la mise en valeur agricole, la production et l'industrie de transformation. S'exprimant lors de sa visite d'inspection dans la wilaya pour évaluer l'avancement de cet important projet stratégique, le ministre a indiqué que

cet investissement, qui combine l'élevage bovin, la production de fourrages et de maïs, la production de lait en poudre et la production de viande rouge, contribuera à réduire la facture des importations, en plus de générer des emplois directs et indirects, selon l'APS. Il a également souligné que son ministère assumait son rôle en matière d'accompagnement technique du projet, ainsi que le suivi et le contrôle sanitaire et vétérinaire du cheptel. Et de poursuivre que l'enjeu stratégique du projet est de l'ordre de la souveraineté et ambitionne de faire du Sud de l'Algérie un

pôle d'excellence en matière d'investissement agricole, pilier essentiel du renforcement de la souveraineté économique et de la sécurité alimentaire nationale. Lors de cette visite d'une journée, le ministre, accompagné de cadres centraux du secteur ainsi que des autorités locales et des responsables du projet "Baladna-Algérie", a inspecté le chantier de construction de l'enclos d'isolement et de mise quarantaine des bovidés, situé à proximité de l'aérodrome d'Adrar, le chantier de construction de l'usine de production de lait en poudre, ainsi que le périmètre agricole consacrée à la

Affichage des prix

Le ministère du Commerce rappelle les obligations des opérateurs économiques

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a rappelé, dans un communiqué, à l'ensemble des opérateurs économiques exerçant dans les différents secteurs l'obligation d'afficher, de manière claire et lisible, les prix et tarifs appliqués aux produits et aux services, conformément à la législation en vigueur, selon l'APS.

«Tout manquement à cette obligation expose son auteur à des poursuites judiciaires, conformément aux dispositions de la loi 04-02 du 23 juin 2004 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales, modifiée et complétée, ainsi qu'à la fermeture administrative du local commercial et à la saisie des produits objet de l'infraction», précise la même source. A ce titre, les services du ministère ont appelé l'ensemble des opérateurs économiques au «strict respect de cette obligation, afin de garantir la transparence des transactions commerciales et de protéger le droit des consommateurs à l'information sur les prix et les tarifs», ajoute le communiqué.

R.E.

Algérie-Bangladesh, des liens fraternels à consolider

L'appel de Djamaâ El-Djazaïr à une coopération renforcée

Le ministre d'État, recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a reçu le ministre bangladais de l'Énergie, des Ressources minérales et de l'Électricité, Iqbal Hassan Mahmood, accompagné de la délégation qui l'accompagne, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue en Algérie, indique un communiqué de Djamaâ El-Djazaïr. Lors de cette rencontre, tenue lundi, Cheikh Al Kacimi Al Hoceini a mis en avant «le message civilisationnel de Djamaâ El-Djazaïr, fondé sur la diffusion des valeurs du juste milieu, de la modération et de la tolérance prônées par l'islam». À cette occasion, il a souligné «la portée historique de son édification sur la terre hautement symbolique d'El Mohammadia, pour en faire un édifice religieux et civilisationnel dont le rayonnement s'étend à son environnement régional et continental». Le recteur a également rappelé «les fondements de l'unité de la nation musulmane», exprimant le souhait de la voir «rayonner par sa puissance et sa dignité afin d'occuper la place qui lui sied dans le concert des nations». Il a, par ailleurs, espéré que cette visite «ouvre de plus larges perspectives à une coopération fraternelle et fructueuse entre les deux pays frères». De son côté, le ministre bangladais a salué le message et la dimension de Djamaâ El-Djazaïr, soulignant que «la solidarité des musulmans et l'unité de leur parole constituent une voie vers l'instauration de la paix». Il a également affirmé que «mettre fin à la guerre génocidaire et soulager les souffrances du peuple palestinien frère est un devoir dicté par la conscience humaine». À l'issue de la rencontre, le ministre bangladais et la délégation qui l'accompagne ont visité les différentes installations et structures de Djamaâ El-Djazaïr.

maïsiculture sur le territoire des daïras d'Aoulef et de Fenoughil.

Le ministre a reçu d'amples explications sur les différents volets et étapes du projet, concernant le forage de puits, la construction d'étables, la culture fourragère et la réalisation de diverses installations. Par ailleurs, l'Association a annoncé l'organisation de campagnes de sensibilisation au profit des grossistes et des détaillants, quant à la nécessité de respecter les lois et de lutter contre toute forme de monopole, de fraude et de spéculation illicite.

R.E.

Foncier industriel

Plus de 19 000 assiettes recensées à l'échelle nationale

L'Agence nationale du foncier industriel (ANFI) a recensé plus de 19 000 assiettes foncières disponibles, couvrant une superficie de 7 213 hectares. Cette opération vise à identifier les disponibilités, à accélérer la préparation des terrains et à renforcer la numérisation du foncier industriel afin de faciliter la concrétisation des projets d'investissement.



FATIHA A.

La finalisation de l'aménagement, la numérisation du foncier industriel et la mise à disposition d'assiettes foncières prêtes à accueillir des projets figurent parmi les priorités des pouvoirs publics pour soutenir l'investissement productif. C'est ce qu'a affirmé, hier, Linda Bab, directrice générale chargée de la gestion de l'Agence nationale du foncier industriel, relevant

du ministère de l'Industrie. Intervenant sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale, la responsable a souligné que la réussite des projets industriels dépend notamment de la disponibilité de terrains adaptés, de leur niveau d'aménagement, de leur raccordement aux différents réseaux ainsi que de la clarté des procédures d'attribution et de mise en exploitation. Dans cette perspective, l'Agence a engagé une opération exhaustive de recensement du foncier industriel à l'échelle nationale. À ce jour, la situation de 729

zones industrielles et zones d'activités a été examinée, avec pour objectif d'identifier les assiettes disponibles non encore attribuées, de recenser les terrains accordés dans le cadre de projets d'investissement mais toujours inexploités, et d'évaluer l'état d'aménagement des zones ainsi que leur raccordement aux réseaux. Au-delà de la mise à jour des données, cette démarche doit permettre d'établir une vision globale des disponibilités foncières dans les différentes wilayas, de déterminer les besoins et les

insuffisances et de prendre les mesures nécessaires pour améliorer l'exploitation du foncier industriel et orienter les terrains vers de nouveaux investissements. Selon Linda Bab, l'opération a permis de recenser 19 431 assiettes foncières disponibles, représentant une superficie totale de 7 213 hectares. Ce patrimoine comprend différentes catégories de propriété, notamment les biens privés de l'État et ceux des communes et des wilayas. Parmi ces disponibilités, plus de 17 000 assiettes relèvent du domaine privé de l'État, pour une superficie totale estimée à 6 794 hectares. Le recensement a également fait ressortir 6 601 assiettes aménagées, couvrant près de 2 380 hectares. Ce foncier constitue, a-t-elle indiqué, un potentiel important pour l'accueil de nouveaux projets d'investissement. S'agissant du patrimoine placé sous la responsabilité de l'Agence, celle-ci assure actuellement la gestion de 148 zones industrielles et zones d'activités, réparties entre six nouvelles zones industrielles, 77 anciennes zones industrielles et 65 zones d'activités. Les six nouvelles zones industrielles dont l'Agence assure l'aménagement comptent, à elles seules, 334 lots fonciers disponibles, couvrant une superficie totale de 165 hectares. L'opération de recensement a également contribué à actualiser la base de données de l'Agence et à réunir des informations plus précises sur les superficies disponibles, le niveau d'aménagement, le taux de raccordement aux différents réseaux et les possibilités d'exploitation effective des terrains. L'objectif est de disposer d'un système d'information fiable et actualisé, permettant de prendre des décisions sur la base de données de terrain précises, de définir les priorités et d'améliorer la gestion du foncier industriel. Dans ce cadre, l'opération a été achevée dans 47 wilayas. Les listes des assiettes recensées ont été transmises aux services des Domaines de l'État, tandis que les travaux étaient sur le point d'être finalisés dans les 11 wilayas restantes. Cette étape permettra de vérifier la situation juridique des terrains et d'accomplir les procédures requises avant leur mise à disposition des investisseurs, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Concernant les projets d'aménagement, la directrice générale chargée de la gestion de l'Agence a indiqué que six nouvelles zones industrielles lui ont été confiées. Les travaux ont déjà été achevés dans trois d'entre elles : la zone industrielle d'Ouled Bendamou, dans la wilaya de Tlemcen, sur une superficie de 103 hectares ; celle de Sidi Bel-Abbès, couvrant 54 hectares ; et la zone industrielle d'El Kseur, dans la wilaya de Béjaïa, qui s'étend sur 176 hectares. Pour la zone industrielle n° 14, dans la wilaya de Boumerdès, le taux d'avancement des travaux d'aménagement a atteint 99,5 %, sur une superficie de 137 hectares.

PLF 2027 Une enveloppe de 123,4 milliards de dinars pour le secteur de l'énergie

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présenté, hier devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le bilan du secteur, ses principaux projets et ses priorités, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2027. Lors de cette présentation, Mourad Adjal a mis en avant les efforts consentis pour généraliser l'accès à l'électricité et au gaz et renforcer la sécurité de l'approvisionnement énergétique. Le taux d'accès à l'électricité atteint près de 99 %, avec plus de 12,8 millions de clients, tandis que la couverture en gaz s'élève à environ 80 %, représentant plus de 8,7 millions de clients. Depuis 2002, les programmes de raccordement ont permis de raccorder plus de 521.000 foyers au réseau électrique et plus de 2,7 millions de foyers au réseau de gaz. Ces opérations ont nécessité des investissements publics cumulés de l'ordre de 514 milliards de dinars, financés par le budget de l'État. Abordant la sécurité de l'approvisionnement en électricité, le ministre a indiqué que le système électrique national avait maintenu sa stabilité et assuré la continuité du service durant l'été 2026, malgré les températures exceptionnellement élevées et la forte hausse de la consommation. La demande en électricité a ainsi atteint un pic historique de 21.828 mégawatts (MW). Selon le ministre, cette pointe aurait pu

s'élever à près de 23.038 MW en l'absence des mesures de précaution mises en œuvre durant la période estivale. Dans ce contexte, le ministre a rappelé que le système électrique national disposait d'une capacité de production de 28.024 MW. Il s'appuie également sur un réseau de transport d'électricité de 37.200 kilomètres et un réseau de distribution de plus de 445.000 kilomètres, auxquels s'ajoutent d'importantes infrastructures de transport et de distribution du gaz. Parallèlement, des programmes de développement des énergies renouvelables hors réseau sont en cours. Ils portent notamment sur l'électrification de plus de 2.500 habitations isolées, l'installation de 100 systèmes de pompage d'eau alimentés à l'énergie solaire au profit des exploitations agricoles, ainsi que la mise en place de 1.000 systèmes solaires sur les toitures des bâtiments et infrastructures publics. Concernant l'hydrogène propre, le ministre a insisté sur la nécessité de concrétiser la stratégie nationale dédiée à cette filière, à travers le développement de l'ensemble de sa chaîne de valeur, le renforcement des capacités nationales, la mise en place des cadres réglementaires et institutionnels nécessaires, ainsi que la formation des compétences et l'intégration industrielle. Sur le plan international, Sonelgaz poursuit l'élargissement de sa présence sur les marchés africains, arabes et européens à travers la réalisation de projets énergétiques, l'exportation d'électricité

et d'équipements, ainsi que l'organisation de sessions de formation au profit de cadres et de techniciens issus de 14 pays africains. Concernant le projet de budget du portefeuille du secteur de l'Énergie et des Énergies renouvelables pour l'année 2027, le ministre Mourad Adjal a annoncé qu'une enveloppe financière globale de 123,4 milliards de dinars a été proposée. Ce budget vise principalement à financer les programmes de raccordement à l'électricité et au gaz, à soutenir les dépenses liées à la facture d'électricité dans les wilayas concernées du Sud et des Hauts Plateaux, à développer les énergies renouvelables et à améliorer la maîtrise de l'énergie, ainsi qu'à renforcer les structures administratives des nouvelles wilayas. Une enveloppe de 24,06 milliards de dinars est consacrée au programme de maîtrise de l'énergie et des énergies nouvelles et renouvelables. Elle couvre notamment les actions de rationalisation de la consommation énergétique, le développement des énergies renouvelables et l'achèvement de deux projets de production de préparations radiopharmaceutiques. Enfin, 5,6 milliards de dinars sont prévus pour le programme de l'administration générale. Ces crédits permettront d'assurer le fonctionnement et l'équipement des services centraux et déconcentrés, de réhabiliter les sièges des directions de l'énergie et de construire de nouveaux sièges dans les wilayas nouvellement créées.

F.A.

Investissement L'Algérie présente ses opportunités économiques à Vienne

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a participé à la manifestation « Africa Day 2026 », organisée à Vienne, en Autriche, à l'initiative de la Chambre économique fédérale autrichienne (WKO), sous le slogan « L'Afrique, c'est du business ». Selon un communiqué publié hier par l'AAP, cette rencontre a réuni des responsables et des représentants d'institutions économiques et d'organismes d'investissement autrichiens et africains. Elle vise à renforcer les partenariats économiques et les investissements, à explorer de nouvelles opportunités d'affaires, notamment dans l'industrie, l'énergie, les énergies renouvelables, les infrastructures, les technologies et les industries de transformation, ainsi qu'à développer les échanges commerciaux. Les discussions ont également porté sur les perspectives de coopération avec les pays d'Afrique du Nord, dont l'Algérie, particulièrement dans les domaines de l'énergie, de l'hydrogène vert et de l'investissement industriel. En coordination avec l'ambassade d'Algérie à Vienne, l'AAPI a animé un stand promotionnel destiné à mettre en valeur l'attractivité de la destination Algérie, à présenter les atouts de l'économie nationale et à faire connaître les opportunités d'investissement disponibles. Cette participation vise à attirer davantage d'investissements autrichiens et à favoriser la création de partenariats économiques entre les opérateurs des deux pays.

F.A.

Commune d'Oued-M'zi à Aflou

Divers projets pour **impulser** le développement socioéconomique

La commune d'Oued-M'zi (Est de la wilaya d'Aflou) s'est vue accorder une série de projets multisectoriels susceptibles d'y impulser la dynamique de développement et contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.



Rélevant de la daïra d'Oued-Morra, la commune a bénéficié, en 2025 et 2026, de 27 opérations en matière d'alimentation en eau potable (AEP), d'aménagement urbain, d'infrastructures de bases, parmi lesquels 24 ont été concrétisées et le reste en voie de l'être. Parmi ces opérations, figurent le forage d'un puits destiné à renforcer le réseau d'eau potable de la zone de Madena, ont indiqué les responsables de la commune. Le secteur de l'éducation s'est vu accorder plusieurs projets consistant en l'aménagement et la réhabilitation de salles de cours à l'école primaire «Chahid Abdelkader Mihoubi» dans la localité de Remilia, et un projet de lycée de 600 places. Oued-M'zi a bénéficié également, dans le domaine de l'aménagement urbain, du revêtement de routes, notamment l'artère reliant, sur 580 m, les

cités des logements sociaux et des 100 habitations rurales. La réalisation de réseaux d'évacuation des eaux pluviales, l'entretien des réseaux d'assainissement, la réhabilitation de l'éclairage public à travers différents quartiers et l'aménagement de places publiques, font partie des projets inscrits à l'actif de cette commune. S'agissant de l'amélioration des services publics, Oued-M'zi réceptionnera prochainement un bureau de poste dans la localité de Remilia dans le but de rapprocher les prestations postales des citoyens. Le barrage de Seklafa, un projet prometteur pour booster l'agriculture et le tourisme Parmi les projets sur lesquels compte la commune pour valoriser ses potentialités, le barrage de Seklafa, appelé à permettre une meilleure exploitation de la res-

source hydriques dans le développement des activités agricoles et la promotion du tourisme naturel. Les autorités locales fondent de larges espoirs sur l'exploitation des réserves hydriques de cet ouvrage dans l'irrigation d'une surface agricole de 1.400 hectares, partagés entre les communes d'Oued-M'zi (Aflou) et Tadjemout (Laghouat), dans le but d'étendre les superficies irriguées dans la région. Outre son impact sur la satisfaction de la demande de la population en eau potable, le barrage de Seklafa offre également de larges potentialités, dans le domaine du tourisme, notamment l'écotourisme. De nombreux citoyens ont salué la réalisation et la projection de projets de ce type, émettant le souhait de voir inscrire aussi des projets d'antennes administratives afin de rapprocher les services publics du citoyen et lui et épargner la contrainte de déplacement vers d'autres régions.

Rénovation du système d'AEP de la ville de Médéa

Un taux **d'avancement** de 85%



Les travaux de réhabilitation du système d'adduction d'eau potable (AEP) de la ville de Médéa affichent un taux d'avancement estimé à 85 %, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Lancé fin 2024, le projet consiste à remplacer la conduite d'adduction entre le réservoir situé à Merdj-Chkir, sur les hauteurs de la ville de Médéa, et celui implanté au niveau du quartier Msallah, à la périphérie

sud du chef-lieu de wilaya, a-t-on fait savoir. Plus de sept (7) kilomètres de canalisations de grand diamètre seront rénovés dans le cadre de ce projet, appelé à augmenter le débit d'eau et à améliorer

les opérations de distribution quotidienne d'eau potable vers les foyers des cités et des quartiers alimentés par ce système d'AEP, précise la même source. Il est prévu dans le cadre de ce même projet la rénovation également du réseau d'adduction d'eau potable qui alimente plusieurs quartiers situés dans la partie sud de la ville de Médéa pour sécuriser leur alimentation en eau potable et éviter d'éventuelles perturbations dans la distribution, a-t-on ajouté. La rénovation du système d'AEP de la ville de Médéa permettra aussi le raccordement de pas moins de 3600 nouvelles habitations réparties à travers le chef-lieu de la commune de Médéa, indiquent les services de la wilaya. Une enveloppe d'un montant de 850 millions de DA a été consacrée au financement des travaux de réhabilitation de ce système devant contribuer à réduire considérablement les pertes d'eau occasionnées par la vétusté du réseau de distribution, a-t-on conclu.

Naâma

Aménagement de 14 cités d'habitation dans plusieurs communes

Des travaux d'aménagement urbain ont été lancés récemment au niveau de 14 cités d'habitation dans plusieurs communes de la wilaya de Naâma, à-on appris lundi auprès de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUC), chargée de superviser ces opérations. Selon la même source, ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie des habitants et à embellir les villes. Ils concernent quatre quartiers d'habitat rural groupé dans la commune d'Ain Benkhelil, ainsi que les quartiers Dhelâa 1 et Dhelâa 2, un ensemble de 36 habitations rurales groupées et le quartier Colonel-Lotfi, dans la commune d'Ain Sefra. Les opérations portent également sur le lotissement social de 3.500 lots et le quartier El-Istiqlal, dans la commune de Mécheria, le lotissement de 2.640 lots dans la commune de Naâma, le quartier El-Karia, à Kalaa Cheikh Bouamama, dans la commune de Moghrar, ainsi que les lotissements de 360 lots dans la commune de Djeniene Bourezg et de 80 lots dans celle de Mekmen Benamar, a précisé la même source. Les travaux prévus portent notamment sur le revêtement des routes, la réalisation de réseaux d'assainissement, l'installation de poteaux d'éclairage public, ainsi que l'aménagement de lieux publics et d'espaces verts. Le coût global de ces projets s'élève à 200 millions de dinars. Leur réception est prévue au cours du mois de décembre prochain, à-on indiqué.

Variole du mouton

Plus de 197 000 têtes ovines vaccinées à Tissemsilt

L'inspection vétérinaire relevant de la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Tissemsilt a achevé, récemment, la vaccination de plus de 197 000 ovins contre la variole du mouton (clavelée), a-t-on appris, lundi, auprès de la DSA. L'inspecteur vétérinaire, Brahim Bournene, a précisé que cette campagne, lancée au début du mois de juin dernier et achevée récemment, a permis de vacciner 197 865 têtes ovines à travers les différentes communes de la wilaya, après l'obtention par la direction de 200 000 doses de vaccin auprès du ministère de tutelle. Il a ajouté que cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures préventives adoptées par le ministère de tutelle afin d'accompagner les éleveurs et de préserver la santé du cheptel. Il a souligné que la campagne a été menée par une trentaine de vétérinaires du secteur privé, conventionnés avec la direction dans le cadre du mandat sanitaire, et a bénéficié à près de 1 900 éleveurs répartis sur les 22 communes de la wilaya. Le responsable a également indiqué que, durant cette campagne, les vétérinaires ont prodigué aux éleveurs plusieurs conseils et recommandations pratiques portant notamment sur la nécessité de respecter les mesures sanitaires et préventives permettant de préserver la santé du cheptel et de limiter la propagation des maladies. Ils les ont également appelés à renforcer leur coopération avec la DSA et ses services au niveau des daïras de la wilaya, ainsi qu'à signaler tout symptôme de maladie observé chez les ovins. Par ailleurs, M. Bournene a fait savoir qu'une autre campagne de vaccination contre la rage se poursuit. Lancée le 28 septembre dernier, elle est menée par les vétérinaires relevant de l'inspection vétérinaire au niveau des exploitations agricoles de la wilaya, à la suite de la réception par les services concernés de 1 600 doses de vaccin auprès du ministère de tutelle.

GESTES DE PREMIERS SECOURS

Les bons **réflexes** qui peuvent sauver des vies

Se former aux premiers secours, c'est acquérir les bons réflexes pour agir rapidement et augmenter les chances de survie en attendant l'arrivée des secours. Car en situation d'urgence, chaque minute compte.



Face à un accident, un malaise ou une urgence médicale, chaque minute compte. Adopter les bons réflexes et intervenir rapidement, sans se mettre en danger, peut faire la différence en attendant l'arrivée des secours. Si les professionnels de santé sont les mieux qualifiés pour prendre en charge les victimes, les premiers témoins ont également un rôle essentiel à jouer. Selon les recommandations des organismes internationaux spécialisés, les premiers secours ont pour objectif de préserver la vie, de prévenir l'aggravation de l'état de la victime et de limiter ses souffrances. La première règle consiste à sécuriser les lieux afin d'éviter tout suraccident, avant d'évaluer la situation et d'alerter les services d'urgence en indiquant précisément le lieu de l'incident, la nature de l'urgence, le nombre de victimes et les risques éventuels. Lorsqu'une personne est inconsciente, il est essentiel de vérifier sa respiration. Si elle ne respire pas normalement, il faut alerter immédiatement les secours, commencer les compres-

sions thoraciques au centre de la poitrine et suivre les instructions du régulateur téléphonique. L'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe, dès qu'il est disponible, peut également contribuer à augmenter les chances de survie. En revanche, si la victime est inconsciente mais respire normalement, il convient de surveiller attentivement sa respiration et de la placer en position latérale de sécurité, sauf en cas de suspicion de traumatisme nécessitant des précautions particulières. Autre situation nécessitant une intervention rapide : l'hémorragie abondante. Dans ce cas, il est recommandé d'exercer une pression ferme et continue sur la plaie à l'aide d'une compresse ou d'un tissu propre, en protégeant ses mains si possible, et de maintenir cette pression jusqu'à l'arrivée des secours. Les brûlures exigent également des gestes adaptés : après avoir éloigné la victime de la source de chaleur, sans s'exposer soi-même au danger, il faut refroidir la zone touchée sous de l'eau courante fraîche, sans appliquer de glace, de beurre ou d'autres produits impro-

visés. Un avis médical est nécessaire en cas de brûlure grave, étendue ou touchant une zone sensible. Par ailleurs, lorsqu'un traumatisme grave est suspecté, notamment après un accident de la route ou une chute importante, il faut éviter de déplacer la victime, sauf en cas de danger immédiat. Il est également déconseillé de lui donner à boire ou à manger. La rassurer, la protéger du froid et surveiller régulièrement son état jusqu'à l'arrivée des secours font aussi partie des gestes essentiels. Toutefois, une intervention efficace repose autant sur la rapidité que sur la connaissance des gestes appropriés car une mauvaise manipulation peut aggraver certaines blessures. C'est pourquoi les organismes spécialisés encouragent la formation du grand public aux premiers secours, notamment à la réanimation cardiopulmonaire et à l'utilisation d'un défibrillateur. Au-delà des connaissances techniques, l'objectif est de permettre à chacun de réagir avec calme et discernement face à une situation critique.

A.B

Grippe saisonnière

Réception de 22.000 doses de **vaccin** à Khenchela

La direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Khenchela a réceptionné 22.000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière, a indiqué, lundi, le directeur du secteur, Mohamed Zineddine Akbi. Le même responsable a précisé à l'APS que le vaccin antigrippal est destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans, aux enfants, aux adultes atteints de maladies chroniques, aux femmes enceintes, aux travailleurs du secteur de la santé et aux citoyens devant effectuer une Omra. Il a ajouté que la campagne de vaccination qui débutera

le 27 octobre dans toutes les communes de la wilaya, se poursuivra jusqu'au mois de mars 2027, avant de préciser que le vaccin disponible cible quatre souches virales parmi les plus susceptibles de se propager durant l'hiver. Selon M. Akbi, la DSP a mis en place, dans le cadre de la préservation de la santé publique et de l'amélioration du niveau de prévention contre les maladies saisonnières pouvant être contractées par les catégories les plus exposées au risque de complications, 33 centres de vaccination fixes et 12 autres mobiles afin de se rapprocher au maximum des citoyens résidant dans

des zones éloignées. Le DSP a appelé les citoyens appartenant à des groupes vulnérables, notamment les patients atteints de maladies chroniques, les femmes enceintes et les personnes âgées de 65 ans et plus, à se rendre dans les établissements de santé et les pharmacies pour recevoir le vaccin antigrippal qui « doit être administré à titre préventif et non lorsque la maladie se déclare ». M. Akbi a rappelé, dans ce contexte, que le vaccin « n'est pas destiné à empêcher une infection par la grippe, mais à protéger contre des complications de la maladie qui pourraient nécessiter une hospitalisation ».

Tiaret

Des guides touristiques formés aux premiers secours

Quarante-huit (48) guides touristiques de la wilaya de Tiaret bénéficient d'une session de formation aux premiers secours, organisée à l'initiative de la Direction du tourisme, de l'artisanat et des métiers, en collaboration avec la Direction de la Protection civile, a-t-on appris lundi auprès du directeur du secteur, Zouaoui Touab. M. Touab a précisé que cette session, dont les activités ont débuté dimanche, s'inscrit dans le cadre du programme de formation destiné aux guides touristiques. Elle vise à améliorer la qualité des prestations offertes aux touristes et à renforcer la culture de la prévention et de la sécurité dans le secteur touristique, en permettant aux participants d'acquérir les connaissances de base et de s'initier aux techniques de premiers secours, afin de pouvoir réagir rapidement et efficacement en cas d'urgence. Le programme de cette formation, encadrée par des médecins et des cadres de la Direction de la Protection civile, s'articule autour de trois axes principaux. Le premier porte sur les techniques de premiers secours, notamment la prise en charge des personnes victimes de perte de connaissance ou d'arrêt cardiaque, les interventions en cas de morsures et de piqûres d'animaux et d'insectes, ainsi que les secours aux personnes blessées dans des zones difficiles d'accès. Le deuxième axe est consacré à la lutte contre les incendies. Il comprend des enseignements sur les différents types de feux, les risques liés aux fumées, les modalités d'utilisation des extincteurs et les techniques de ventilation. Le troisième axe concerne les opérations de sauvetage et d'évacuation. Il porte notamment sur la recherche de personnes égarées, la localisation des victimes, la communication avec les équipes de secours et les procédures d'évacuation en milieu montagneux. Par ailleurs, les guides touristiques de la wilaya avaient déjà bénéficié d'une session de formation d'une durée d'un mois, consacrée à plusieurs thématiques, notamment la préparation des visites touristiques, l'accueil et l'encadrement des touristes, l'animation et la sécurisation des excursions conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que la préservation durable des sites touristiques. Cette formation avait également porté sur le renforcement des compétences linguistiques dans le domaine du tourisme, notamment en langue anglaise, a ajouté la même source.

Batna

Le lac de Tazoult bientôt aménagé en espace récréatif

Le site du lac de la commune de Tazoult, dans la wilaya de Batna sera réaménagé et transformé en un espace récréatif pour les habitants de la région et des wilayas voisines, a-t-on appris lundi auprès du wali, Riadh Benahmed. Dans une déclaration à la presse après la visite du site, le wali a précisé que « des instructions ont été données aux services concernés pour lancer une étude globale sur le site qui fut exploité pour une longue période par la direction de la jeunesse et des sports comme camp de jeunes avant sa fermeture il y a plusieurs années et sa dégradation ». L'étude permettra, selon le wali, de déterminer le coût de réhabilitation du site qui donne sur de jolis paysages attirant encore les visiteurs afin de retenir le projet dans les prochains programmes de la wilaya « y compris en plusieurs étapes ». Le chef de l'exécutif local a reçu des explications sur le site qui s'étend sur trois hectares à plus de 1.200 mètres d'altitude et qui accueillait un camp de jeunes constitué de chalets en bois compatibles au paysage forestier mitoyen de cèdres et de pins d'Alep avec une vue sur un lac qui attirait diverses espèces d'oiseaux avant sa fermeture en 1993 puis dégradé. Les autorités locales de Tazoult ont lancé il y a quelques années une initiative pour relier de nouveau le lac avec l'oued Tafrent qui l'alimentait jadis en faisant un plan d'eau prisé par les oiseaux et une attraction touristique pour les familles durant les périodes de son remplissage.

AFRIQUE DU SUD

Le nombre de cas de variole du singe atteint 26

Le porte-parole du ministère sud-africain de la Santé, Foster Mohale, a confirmé l'apparition de quatre nouveaux cas de Mpox (variole du singe), portant le bilan cumulé à 26 cas enregistrés depuis le début de l'année 2026. Quatre personnes ont contracté la variole du singe ces derniers jours. «Le nombre total de cas de Mpox depuis le début de l'année s'élève désormais à 26», a affirmé le porte-parole, cité par la radio SABC. «Le ministère appelle la population à rester vigilante et à consulter immédiatement un médecin en cas d'apparition de symptômes tels que l'éruption cutanée, la fièvre, les céphalées, les douleurs musculaires, les adénopathies ou la fatigue», a ajouté la même source. La province du Cap-Occidental, dont la capitale est Le Cap, concentre le plus grand nombre de cas, avec 18 malades. Sur les 26 personnes infectées, 25 sont des hommes. Les patients sont âgés de 23 à 50 ans. En Afrique du Sud, sur un total de 15 cas de Mpox confirmés l'année dernière, 13 étaient associés au variant du virus connu sous le nom de clade Ib. Ce variant, qui avait été identifié pour la première fois en février 2025 en Ouganda, se distingue par une virulence accrue. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Madagascar est cette année l'épicentre de l'épidémie de variole du singe en Afrique, avec 2.900 cas confirmés en laboratoire, suivi du Kenya (1.200), de l'Angola (100) et de la République démocratique du Congo (50). En 2025, l'Afrique a enregistré environ 32.000 cas de variole du singe. Le régime d'urgence de santé publique de portée internationale, instauré en raison de la propagation de Mpox, a été levé sur le continent africain en janvier dernier.

ÉBOULEMENT DANS UNE MINE D'OR ILLÉGALE

Neuf morts et des disparus en Colombie

Un éboulement dans une mine d'or illégale a fait neuf morts et plus d'une dizaine de disparus en Colombie, dans une zone du sud-ouest du pays contrôlé par des groupes armés, ont annoncé lundi les autorités. «Plusieurs personnes sont ensevelies (...) le bilan que nous avons pour le moment est de neuf morts», a déclaré Alex Gonzalez, secrétaire à la Paix et à la Sécurité du département, à la chaîne Caracol. Selon l'organisme régional chargé de la gestion des catastrophes, 12 à 15 disparus sont recensés. Des vidéos circulant sur les réseaux sociaux montrent des personnes munies de pelles ainsi qu'une pelleuse déblayer des débris mêlés de boue. Selon le gouvernement du Nariño, les équipes de secours ont du mal à accéder au lieu de l'accident en raison du terrain difficile et de la présence de groupes criminels, qui se financent par le narcotrafic, l'extorsion et l'extraction minière illégale. «Les communautés n'ont pas d'autres alternatives économiques que ces activités extrêmement risquées. La petite exploitation minière artisanale a pratiquement disparu», a confié une source du gouvernement régional à des médias. Le Bureau de la défense du peuple a demandé un appui aérien à l'armée et une garantie d'accès pour le personnel médical et humanitaire. En août déjà, un accident minier dans le Nariño avait fait trois morts.

COLLISION FRONTALE AU BANGLADESH

Au moins 14 morts et 20 blessés

Une collision frontale entre un autocar et un camion transportant du sable dans le district de Natore, au Bangladesh, à environ 200 km au nord-ouest de la capitale Dacca, tôt mardi matin, a fait au moins 14 morts et 20 blessés, a déclaré mardi un haut responsable de la police. Mohammad Shariful Haque, commissaire de police à Natore, a déclaré aux médias qu'au moins 14 personnes avaient été tuées dans une collision frontale. Cet accident de la route mortelle s'est produit vers 04H15 du matin, heure locale, et a également fait une vingtaine de blessés, a-t-il précisé. Tous les blessés ont été transportés d'urgence vers des hôpitaux et des cliniques locales, a dit le responsable, ajoutant que plusieurs d'entre eux se trouvent dans un état critique. Le responsable a effectué la conduite imprudente comme étant la cause principale de cet accident de la route.

Inondations meurtrières dans l'est de l'Espagne

Au moins quatre morts et plus de 400 interventions

Des pluies torrentielles ont provoqué des inondations meurtrières dans l'est de l'Espagne, faisant au moins quatre morts et entraînant plus de 400 opérations de secours dans la région de Valence.



Au moins quatre personnes sont mortes dans l'est de l'Espagne, à la suite des fortes pluies ayant provoqué des inondations, ont annoncé les autorités, appelant la population de la région de Valence à rester chez elle et éviter tout déplacement. L'Agence météorologique de Valence a diffusé des vidéos montrant des rues transformées en véritables torrents, important des véhicules dans plusieurs localités des provinces de Valence et d'Alicante. «Il est impossible de circuler, vous devez rester chez vous. Il y a des pluies intenses et continues qui provoquent

d'importantes inondations», a exhorté les citoyens, le responsable des situations d'urgence de la région de Valence, Juan Carlos Valderrama. Une personne est décédée à Sagunto, ont annoncé les autorités locales dans la nuit de dimanche à lundi, tandis que plus au nord, en Catalogne, les pompiers ont recensé le décès d'une femme tombée dans un ruisseau. Les deux dernières personnes décédées ont été retrouvées dans la ville touristique d'Oliva, sur la côte, très touchée par les fortes pluies de dimanche soir. Les fortes précipitations, qui ont touché en particulier des zones du littoral méditerranéen, se sont abattues avec intensité sur certaines régions de la Commu-

nauté valencienne, où l'on a enregistré jusqu'à 700 litres par mètre carré en 24 heures (70 cm). Les forces de sécurité ont effectué plus de 400 opérations de sauvetage dans la Communauté valencienne, également bien par voie aérienne que terrestre, a indiqué la déléguée du gouvernement dans cette région, Pilar Bernabé. «Les opérations de sauvetage se prolongent dans des zones difficiles d'accès. Il est demandé à la population d'éviter tout déplacement», a insisté le Premier ministre Pedro Sanchez, sur les réseaux sociaux, qualifiant de «très difficile» la situation dans la région de Valence.

Incendies en Indonésie

La Malaisie et Singapour au secours de Jakarta

Confrontée à des incendies ayant détruit près de deux millions d'hectares de forêts en neuf mois, l'Indonésie a accepté lundi l'aide de la Malaisie et de Singapour pour renforcer la lutte contre les incendies, dont l'ampleur dépasse celle enregistrée au cours de la même période en 2019. «Nous avons déjà répondu à la proposition d'aide. La Malaisie nous assistera avec trois avions et 52 personnes», a déclaré à la presse, à Jakarta, le ministre coordonnateur des Affaires politiques et de la Sécurité, Dudung Abdurachman. Singapour apportera également son

assistance, a ajouté le ministre indonésien, sans fournir davantage de précisions. La Malaisie avait multiplié les propositions d'aide pour combattre les incendies, qui ont entraîné une forte augmentation de la pollution atmosphérique dans sa capitale et dans d'autres villes de la région. Ces annonces interviennent après l'annonce d'un nouveau décès parmi les pompiers. Un volontaire a succombé à l'hôpital aux blessures subies jeudi, alors qu'il participait à une équipe débordée par les flammes dans le parc national de Bromo Tengger Semeru, dans l'est de Java, a indiqué la direc-

tion du parc, précisant qu'il s'agissait du cinquième membre de l'équipe à perdre la vie. Selon le ministre, l'Indonésie a déployé 47 aéronefs et 60.000 hommes pour lutter contre les incendies, précisant toutefois que le gouvernement a rejeté les appels pour déclarer l'état d'urgence. L'Agence nationale de l'environnement de Singapour (NEA) avait indiqué que le nombre de jours consécutifs où la qualité de l'air a atteint des niveaux «malsains» en 2026 a dépassé celui de 2015, année de la pire pollution atmosphérique liée aux fumées d'incendies dans la région.

Etat du Plateau au Nigeria

11.000 cas de tuberculose en 2026

L'Etat du Plateau, dans le centre-nord du Nigeria, a enregistré environ 11.000 cas de tuberculose en 2026, avec 2.047 patients identifiés et mis sous traitement entre juillet et septembre, a déclaré un responsable de la santé. Le responsable du suivi et de l'évaluation du programme de lutte contre la tuberculose de l'Etat, Yohanna Bot, a annoncé ces chiffres lors d'une réunion de sensibilisation axée sur les médias qui s'est tenu dimanche soir à Jos, la capitale de l'Etat. Dans une déclaration transmise aux médias, M. Bot a indiqué que l'estimation de la charge de morbidité reposait sur un taux de prévalence de 219 cas pour 100.000 habitants. Il a ajouté que les patients identifiés étaient pris en charge dans des établissements de santé à travers l'Etat. Le responsable de la santé a, en outre, attribué la propagation de la tuberculose à sa transmission par voie aérienne, au surpeuplement, à la malnutrition et à l'affaiblissement du système immunitaire, notant que les enfants de moins de cinq ans, les personnes âgées et les personnes vivantes avec le VIH étaient particulièrement vulnérables. Il a également évité que la stigmatisation et les idées fausses concernant la maladie empêchaient certains résidents de consulter un médecin en temps opportun. Selon lui, certaines personnes attribuaient encore la tuberculose à des causes spirituelles ou rituelles. L'insécurité et les déplacements de population ont encore compliqué les efforts d'identification et de traitement des cas, notamment dans les zones de gouvernement local de Mangu, Jos Sud et Barkin Ladi, où la violence a forcé les résidents à se réfugier dans des camps de personnes déplacées. Il a également indiqué que les agents de santé privilégiés avaient le travail de proximité et le dépistage actif dans les camps de déplacés et les centres correctionnels afin d'améliorer la détection précoce.

Affaire Enugu Rangers- MCA

Le «Doyen» dénonce et sollicite la CAF

D'un côté, la direction algéroise dénonce un arbitrage litigieux ainsi qu'un accueil jugé inacceptable. De l'autre, le club nigérian a formellement saisi la Confédération africaine de football (CAF), reprochant à des fans algérois d'avoir provoqué des débordements dans le stade. Dans un communiqué diffusé lundi soir, les responsables du MCA ont exprimé leur indignation face aux dérives ayant entouré ce duel, tout en fustigeant plusieurs choix des référés. La formation algéroise s'élève particulièrement contre le carton rouge reçu par Oussama Benhaoua au retour des vestiaires, jugeant cette sanction infondée. Le Mouloudia soutient aussi que le penalty concédé en fin de partie ne s'appuyait sur aucune faute valable. Une décision lourde qui a permis à Enugu Rangers d'ouvrir la marque avant d'aggraver le score peu après.

Les Algérois, qui jouaient pourtant en supériorité numérique dès la 13e minute à la suite de l'expulsion du portier local, ont ainsi vu leur avantage tactique s'envoler avant de flancher en fin de match. Le banc mouloudéen a lui aussi subi la rigueur disciplinaire, avec le renvoi aux vestiaires d'un membre du staff technique.

Le MCA dénonce également les conditions de séjour

Outre les griefs d'arbitrage, l'état-major algérois a ciblé divers incidents survenus en marge du terrain. Il soutient que la délégation a été victime d'intimidations et de tensions au niveau de la tribune présidentielle. Le MCA déplore aussi des ingérences ayant entravé le travail de son équipe média sur YouTube, contrainte, selon la note officielle, de réajuster constamment ses cadrages vidéo.

Le club a également fustigé le tarif des tickets, fixé à 20 dollars, une somme estimée exorbitante. Concernant les actes de vandalisme reprochés par l'hôte, le Mouloudia affirme détenir des preuves vidéo montrant que des fauteuils étaient déjà brisés bien avant la venue de ses fans. Une réponse catégorique qui dément directement la thèse de l'équipe nigériane.

Pour sa part, le Rangers International FC a indiqué par voie de presse avoir formellement déposé plainte auprès de l'instance continentale après les incidents constatés lors de la rencontre du 18 octobre. L'écurie nigériane évoque la dégradation d'une porte d'accès au complexe, des

Le MCA se retrouve au centre d'une vive tension à quelques jours d'un choc retour capital. Le MC Alger livre un combat qui s'étend désormais bien au-delà du rectangle vert. Défait ce dimanche face aux Enugu Rangers (2-0), au stade MKO-Abiola d'Abeokuta, en terre nigériane, à l'occasion de la première manche du second tour éliminatoire de la Ligue des champions continentale, le Doyen est confronté à deux litiges simultanés.



intrusions de fans sans billet, des assises détruites ainsi que d'autres comportements perturbateurs.

Les dirigeants d'Enugu affirment avoir transmis un dossier documenté (photos et séquences vidéo) à la CAF pour appuyer leurs griefs. Ils exigent une décision rapide ainsi que des mesures sécuritaires strictes pour le match retour, prévu le vendredi 23 octobre à Douéra (stade Ali-Ammar). Le club nigérian a par ailleurs invité sa communauté au calme, prônant le fair-play et

la protection de tous les intervenants.

Toutes ces plaintes restent à l'étude au niveau des organes disciplinaires. La requête de Rangers couplée aux réclamations du MCA placent désormais la CAF devant une situation particulièrement délicate.

H.M.

Ligue 2 amateur (6e journée)

Le MSPB enchaîne la JSA dauphin

Le MSP Batna a creusé l'écart en tête du classement général du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, en battant à domicile le MO Béjaïa (1-0), lundi, en clôture de la sixième journée, ayant vu la JS Azagza supplanter l'USM Annaba et le NC Magra, pour

s'emparer seule de la place de dauphin, après sa grande victoire contre le mal-classé, le CR Béni Thour (3-0). Autre bonne affaire réalisée dans le Groupe Centre-Est, le précieux nul (0-0) ramené par le MO Constantine de son déplacement chez le NRB Béni Oulbane, et grâce auquel il grimpe à la troisième place, en compagnie de l'USM Annaba et du NC Magra, avec 10 points chacun. Dans le groupe Centre-Ouest, l'USM El-Harrach a laissé filer l'USM Blida et le RC Kouba en tête du classement, après sa défaite chez le GC Mascara (1-0), au moment où le RC Arbaâ a

engrangé trois points précieux après sa victoire contre le WA Mostaganem (2-1). Malgré cela, le RCA reste lanterne-rouge, avec moins un point, car frappé par une défalcation de quatre points.



Italie

Belghali réalise deux passes décisives

Titulaire avec le Torino, Rafik Belghali s'est illustré de fort belle manière ce lundi en championnat. L'international algérien a contribué à la belle entame de son équipe en délivrant deux passes décisives, confirmant ainsi son importance dans le dispositif turinois. Aligné d'entrée pour la deuxième fois consécutive, le Fennec a rapidement justifié la confiance de son entraîneur. Dès la 4e minute de jeu, il a délivré un centre précis depuis le côté droit pour Giovanni Simeone. Bien placé au second poteau, l'attaquant argentin a repris le ballon de première intention pour ouvrir le score. Une première offrande qui a permis aux visiteurs de prendre les commandes de la rencontre dès les premières minutes. Très actif sur son couloir, Belghali a continué de poser des problèmes à la défense parmesane grâce à ses projections et à sa qualité de centre. Le Torino, particulièrement entreprenant dans cette première période, a ensuite doublé la mise à la 24e minute par l'intermédiaire de Che Adams, à la réception d'une tentative de Bragança déviée par un défenseur adverse. Après la pause, les Turinois ont poursuivi sur leur lancée, malgré les tentatives de réaction des locaux. À la 69e minute, Simeone s'est offert un doublé pour porter le score à 3-0 et donner davantage d'ampleur à la domination de son équipe. Une nouvelle réalisation à laquelle Belghali a également contribué par une passe décisive. Remplacé à la 73e minute, le défenseur algérien a ainsi quitté ses partenaires après une prestation convaincante, marquée par son apport offensif et son influence sur le jeu. Le club de l'Algérie s'est finalement imposé 3-0. Avec deux passes décisives dans la même rencontre, Rafik Belghali signe une performance de premier plan en Serie A.

Pays Bas

Ilyes Hamache continue de briller

Auteur d'un nouveau but remarqué aux Pays-Bas, Ilyes Hamache s'offre désormais une belle exposition en France. L'Algérien figure dans une sélection prestigieuse du week-end aux côtés de plusieurs stars. Ilyes Hamache continue de récolter les fruits de son excellent début de saison aux Pays-Bas. Après avoir encore marqué avec Cambuur face à l'AZ Alkmaar, l'ailier franco-algérien a été retenu ce lundi dans le onze type des joueurs français du week-end établi par L'Équipe. Une belle récompense pour le joueur de 23 ans, qui apparaît notamment aux côtés de Kylian Mbappé et Michael Olise. Cette distinction vient directement récompenser sa prestation de dimanche. Titulaire face au deuxième du classement, Ha-

mache a redonné l'avantage à Cambuur à la 39e minute d'une superbe frappe enveloppée du pied droit depuis l'entrée de la surface, envoyée dans le petit filet opposé. Un but qui lui a permis de porter son total à quatre réalisations en Eredivisie cette saison. Hamache traverse surtout une période particulièrement faste à domicile. Il a désormais inscrit quatre buts lors de ses trois dernières rencontres à la maison, devenant seulement le troisième joueur de l'histoire de Cambuur à marquer lors de trois matches consécutifs d'Eredivisie sur son terrain, après Michael Mols et Sander van de Streek.

CAN FUTSAL 2/1

L'Algérie éliminé la tête haute

L'Algérie a été éliminée par l'Angola en demi-finale de la CAN de Futsal disputée au Maroc, après avoir mené à la mi-temps.

Les Algériens ont ouvert le score sur coup franc, quand Mathieu Hammad a trompé le gardien adverse d'une frappe au raz du sol, avant d'ajouter un second but par Aït Hama-douche.

Ce dernier a réussi à tromper son vis à vis par une feinte à avant que sa frappe croisée ne touche le poteau et finisse dedans. L'arbitre a revu l'action pour une faute de l'Algérie,

avant de valider. Les Verts mènent 2-0 à la mi-temps. Au retour des vestiaires, l'Angola, finaliste de la dernière édition, va remonter le score comme elle l'a fait face à l'Égypte plus tôt dans le tournoi. Le virvoltant Jo Marhez va faire mal aux Algériens, malgré encore une fois un excellent gardien Teffaf. C'est sur une erreur de transmission de Riache que les adversaires réduisent la marque, alors que nous n'étions pas loin du 3-0 ! A cinq minutes de la fin, l'Angola égalise suite à un oubli défensif.

Finalement, les Verts qui ne sont pas loin de terminer en supériorité numérique suite à une grosse faute des rouges, finissent par encaisser dans la foulée le troisième et dernier but, avant de finir en infériorité numérique suite à l'expulsion de Bessa.

CAN 2026

Le verdict du TAS attendu pour fin novembre

A lors que la plus haute juridiction du sport avait initialement indiqué qu'un verdict serait rendu dans les jours suivant l'audience, la formation arbitrale a choisi de rendre une décision complète, assortie de motifs juridiques détaillés, appelée sentence du TAS. Confirmant lundi ce nouveau calendrier, le TAS a indiqué dans un communiqué officiel : « Ce processus prendra plusieurs semaines, la sentence du TAS étant attendue fin novembre 2026. » S'exprimant à l'extérieur du lieu de l'audience plus tôt ce mois-ci, le directeur général du TAS, Matthieu Reeb, avait déclaré : « Je sais que l'attente est longue pour les supporters, quelques mois après la finale entre le Sénégal et le Maroc. Je m'attends à ce que la décision soit rendue non pas aujourd'hui, ni demain, mais quelques jours plus tard. Les faits sont établis, ils sont clairs, et les discussions porteront sur certaines questions de procédure et certains aspects juridiques. »

Un arbitrage contraignant détermine les champions continentaux

La polémique trouve son origine dans une interruption de 14 minutes en fin de temps réglementaire. Plusieurs joueurs sénégalais ont quitté le terrain et regagné les vestiaires pour protester contre un penalty accordé à leur encontre. À la reprise, le Maroc a manqué le penalty et l'équipe visiteuse a inscrit le but de la victoire en prolongation. En mars, la commission d'appel de la CAF leur a toutefois retiré le trophée, estimant que leur sortie du terrain constituait un forfait, et a attribué à l'équipe hôte une victoire 3-0 sur tapis vert. Dans leur recours déposé le 25 mars, les Lions de la Teranga ont fait valoir que la décision de l'arbitre était définitive et qu'il avait autorisé la rencontre à aller à son terme.

Le collège arbitral, composé de trois hommes, est présidé par Gerald Simon, spécialiste français du droit du sport. Il comprend également Luigi Fumagalli, professeur italien de droit international, et

La Fédération sénégalaise de football (FSF) devra attendre la fin du mois de novembre pour savoir si le Tribunal arbitral du sport rétablira le titre de la Coupe d'Afrique des nations attribué au Maroc. Les arguments juridiques des deux pays et de la Confédération africaine de football ont été entendus à Lausanne le 8 octobre. Ce recours fait suite à la finale du 18 janvier à Rabat, où les visiteurs ont battu les hôtes 1-0 après prolongation.



Ulrich Haas, avocat établi à Hambourg et professeur à l'université de Zurich. La sentence qu'il rendra aura la même valeur juridique qu'un jugement d'une juridiction nationale, conformément à la Convention de New York pour la re-

connaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères. Cette décision contraignante pourra ensuite être exécutée par les fédérations sportives ou les tribunaux nationaux.

FC BARCELONE

Flick vise Jeltsch

Le FC Barcelone aurait intensifié ses démarches pour recruter Finn Jeltsch, du VfB Stuttgart. Le Barça s'intéresserait à Jeltsch depuis un certain temps déjà. Selon le quotidien espagnol Sport, l'entraîneur Hansi Flick aurait même fait du défenseur sa priorité sur le marché des transferts pour renforcer l'arrière-garde catalane. D'après le journal, le technicien de 61 ans suit depuis un moment Jeltsch, considéré comme l'un des plus grands espoirs défensifs d'Allemagne. Flick souhaiterait le recruter pour la saison prochaine. L'entourage du joueur aurait déjà pris contact avec le Barça. Toujours selon cette source, l'Inter Milan

aurait toutefois déjà échangé avec les conseillers de Jeltsch. Le Real Madrid, la Juventus Turin, Arsenal et le Bayern Munich se seraient également intéressés récemment au joueur de 20 ans. Jeltsch est sous contrat avec le club souabe jusqu'en 2030, mais pourrait le quitter en cas d'offre satisfaisante. Des rumeurs de départ avaient déjà circulé la saison



dernière. Parmi les remplaçants potentiels figurait notamment Panagiotis Retsos, de l'Olympiakos Le Pirée. Ce dernier a récemment convaincu avec la sélection grecque en Ligue des nations et possède aussi une expérience de la Bundesliga. Aujourd'hui âgé de 28 ans, il a été sous contrat avec le Bayer Leverkusen de 2017 à début 2022, mais a également été prêté à deux reprises faute de temps de jeu. Jeltsch, lui, a été convoqué pour la première fois en équipe d'Allemagne. Le défenseur, capable d'évoluer dans l'axe, à droite ou au milieu défensif, n'a toutefois pas joué, comme la plupart des joueurs retenus dans la très large liste de Jürgen Klopp. Cela n'empêche pas de lui prédire actuellement un grand avenir avec l'Allemagne.

PREMIER LEAGUE

Tottenham sort de la zone rouge

Un ouf de soulagement. Devant son public, Tottenham a remporté son premier match de la saison en Premier League face au promu Coventry (3-1). Un succès capital qui permet aux Spurs de quitter la dernière place du classement. L'équipe de Roberto De Zerbi (16e, 6 pts) a doublé son total de points et de buts marqués en une seule soirée, et elle compte désormais une longueur d'avance sur l'actuel premier relégable, Fulham (18e, 5 pts). Ce succès tant espéré (3-1) s'est dessiné sur trois jolies frappes signées James Maddison

(14e), Omar Marmoush (58e) et Ben Davies (90e+6). Les Londoniens ont paru plus solides et équilibrés avec une nouvelle animation défensive, à trois axiaux et deux pistons, et surtout avec la présence de Maddison au poste de numéro 10. James Maddison, né et formé à Coventry, a honoré sa première titularisation depuis mai 2025, après un an et demi passé majoritairement à l'infirmerie. Et le meneur de jeu l'a fê-tée avec un but de toute beauté. L'ailier Mohammed Kudus a réalisé un grand

pont sur Jay Dasilva et remisé le ballon en retrait vers Maddison qui, sans contrôle, l'a envoyé en lucarne depuis l'extérieur de la surface (14e, 1-0).

Déplacement à Stamford Bridge samedi

Jack Rudoni a refroidi le Tottenham Hotspur stadium au retour des vestiaires, sur un tir puissant qu'Antonin Kinsky n'a pas réussi à repousser (49e, 1-1), mais Omar Marmoush a redonné l'avantage peu après. L'attaquant égyptien s'est défait du marquage de Milan van Ewijk, en pivotant et avec l'aide du bras,

avant de déclencher une frappe puissante et enveloppée (59e, 2-1). En fin de match, l'ailier suédois Dejan Kulusevski est entré en jeu sous les applaudissements nourris du public, sa première apparition depuis mai 2025 et une grave blessure à un genou. Et la fête a été complète avec un dernier but, d'un joli extérieur du pied par le défenseur Ben Davies (90e+6, 3-1). Lors de la prochaine journée, samedi, les Spurs auront fort à faire contre Chelsea, quatrième de Premier League (18h30)

UEFA

Une liste de 42 questions envoyée à la Fifa

L'UEFA demande des éclaircissements auprès de la Fifa. En marge d'une réunion du Conseil de la FIFA le 15 octobre dernier, Gianni Infantino a demandé aux participants de lui soumettre leurs questions par écrit, en vue d'une réponse d'ici la prochaine réunion en décembre. Lundi, quatre jours après la réunion, l'UEFA a envoyé une liste de 42 questions à la FIFA comme le rapporte The Athletic, qui a pu consulter le document "Nous demandons officiellement une réponse écrite détaillée à chaque question, accompagnée de tous les documents justificatifs, d'ici le lundi 2 novembre", a écrit l'instance européenne, par le biais du secrétaire général Théodore Theodoridis. "Tout refus de divulguer des informations ou des documents doit être justifié au cas par cas, avec une explication claire des motifs spécifiques invoqués." L'UEFA revient notamment sur la suspension de l'Américain Folarin Balogun, levée en pleine Coupe du monde avant le 8e de finale entre les Etats-Unis et la Belgique. L'UEFA souhaite savoir le rôle joué par Donald Trump dans cette affaire. Le prix de la paix de la FIFA, attribué l'hiver dernier au président américain, est également évoqué tout comme la récente tentative avortée d'ouvrir la Coupe du monde à des investisseurs privés. Lors de la réunion jeudi dernier, Infantino s'est excusé pour ce projet. Concernant le prix de la paix, qui pourrait déjà être abandonné, l'instance européenne aimerait connaître le processus ayant conduit à récompenser Donald Trump. L'UEFA demande ainsi : "Des procédures de sélection indépendantes ou des critères objectifs ont-ils été établis et appliqués ? Si tel est le cas, la FIFA pourrait-elle fournir les documents pertinents ?" Contesté, en partie par l'UEFA qui demande son départ, Gianni Infantino reste pour l'heure le grand favori à sa propre succession. Le futur président de la Fifa sera connu en mars 2027. En poste depuis 2016, Infantino briguera un quatrième mandat, qui l'amènerait jusqu'en 2031 à la tête de la Fifa.

LES MOTS FLÉCHÉS

UNE PARTIE EN 50 PTS LE 15 DE FRANCE		PATIENTE CÉLÉBRITÉ		GRANDE TAILLE ARROSE ST OMER		SAINT BAUME		ENCAISSÉ EN 81
→		↓		↓		BRUT EXCLA- MATION	→	↓
CONSIGNA PAIR DE PIÈCE MONTÉE	→				PSITTACIDÉ -JUGE	↓		
→				APPRÉCIÉ DANS LE 16 ^{ÈME} MOUCHE	↓			
PUDEUR FEMME BATTUE	→					UNE PETITE MINUTE RÈGLE	→	
→								ELLE A UN 33...TOUR DE POITRINE
ARRIVE EN 66	MARINES		GLUCIDE MOT D'ENFANT	→			CORDAGE	↓
→	↓		↓			GRANDE ROUE SOUS LE MICRO	→	
RETRANCHÉ SÉRÉNADE	→			ASSEMBLER CHÂTEAU DES GUISE	→			
→			MUSE MANOUCHE	↓				
TRISTE PIÈCE		COURS ÉLÉ- MENTAIRE SAINT NORMAND	→		DÉSACCORD ISSU	→		
→		↓			↓			
				PEROU EN 59	→			
UN TOTAL DE 60	→					PARTICULE	→	

SUDOKO

	2			8			5	
			6		1		3	
				9			8	6
1					3	5	4	
	5		1		7		6	
	4	8	9					7
5	1			3				
	9		2		5			
	3			1			2	

SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS

SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

V	E	V	E	R	A	N	D	A	M	E	H	C	S	X
V	E	N	A	L	U	U	A	E	S	I	B	S	D	E
A	E	R	I	F	B	O	E	I	P	O	C	M	M	D
C	I	V	R	E	V	A	C	L	I	G	A	U	O	N
C	I	L	P	U	E	N	C	M	R	O	S	I	M	I
C	O	T	E	O	E	N	I	B	A	C	C	P	I	A
M	C	U	A	R	R	N	U	S	E	T	A	E	E	T
E	A	M	P	D	O	T	I	E	T	O	D	B	E	R
G	R	R	U	O	E	N	I	M	H	O	E	E	I	G
A	U	B	M	I	L	L	I	O	N	L	R	T	F	A
R	E	E	A	I	D	E	L	C	N	U	E	O	R	P
A	T	P	I	S	T	O	L	E	T	O	I	N	I	L
G	O	U	L	A	G	E	P	H	U	G	V	A	C	H
E	M	E	V	I	V	N	O	C	O	C	I	I	H	C
L	E	S	E	I	D	O	L	E	M	X	V	P	E	E

8	5	9	6	1	3	4	7	2
1	2	6	9	7	4	3	8	5
7	3	4	8	5	2	6	1	9
4	8	5	7	3	9	1	2	6
3	7	1	2	8	6	5	9	4
9	6	2	5	4	1	7	3	8
6	1	8	4	9	7	2	5	3
5	4	7	3	2	8	9	6	1
2	9	3	1	6	5	8	4	7

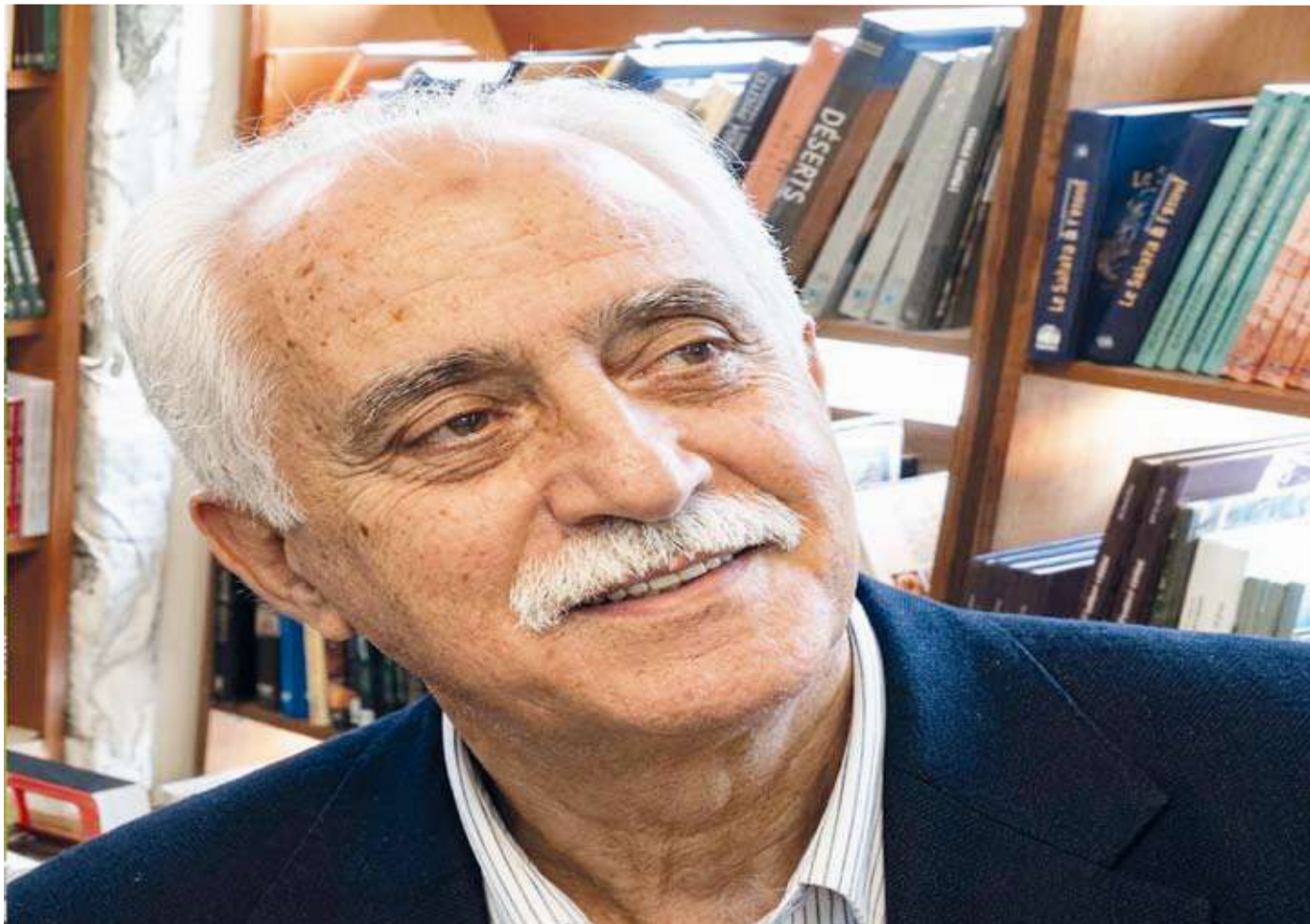
E	M	A	U	X		E	T	A	T
N	U		D	E	S	I	R		N
A	R	T		P	E	G	A	S	E
M	A	O		A	V	O	C	A	T
O		D	E		I	L	E	O	N
L	E		L	E	G	O			E
A	M	E	L	I	O	R	E	S	
G	O	D	E	T		C	N	R	S
E	T	O	U	R	D	E	R	I	E
M	A	R	C	O	N	I	E	R	

	C	M	O	B	
V	A	C	A	N	C
E	P	I	S	M	A
I	S	E	N	A	I
U	N	I	T	E	U
G	N	O	M	E	S
O	C	E	L	O	T
A	V	E	T	A	P
A	R	Z	I	L	I
		E	L	F	E
M	I	R	O	S	E
	L	O	F	E	T

Nouvelle parution de Mahdi Boukhalfa

Bab El Oued, le temps des cicatrices

Avec *Bab El Oued, le temps des cicatrices*, publié aux éditions Hibr, le journaliste et auteur Mahdi Boukhalfa revient sur l'histoire d'un quartier emblématique d'Alger. Entre souvenirs, figures marquantes, vie quotidienne et blessures du passé, ce nouvel ouvrage fait revivre la mémoire d'un lieu où se croisent les destins et les générations.



Une fois de plus, Mahdi Boukhalfa, journaliste et auteur, nous revient avec un second opus sur son quartier fétiche, l'aire urbaine la plus populaire d'Alger, la plus dense également et la plus fantasque. Publié par les Éditions Hibr, que dirige Smail Mhand, *Bab El Oued, le temps des cicatrices* est un second ouvrage après le tome 1, *La Cantera*, il était une fois Bab El Oued (éditions Al Qobya). Dans ce second volume, l'auteur rend hommage à certains personnages du quartier, ses icônes en fait, comme le footballeur Djamel Keddou ou le chanteur chaâbi Amar Ezzahi, la bourse et la vie des gens de Bab El Oued. Et l'ouvrage, qui s'arrête sur certaines aventures et péripéties de ce quartier, notamment ses établissements sco-

laires légendaires dont le CEM Lelièvre et les lycées Okba et l'Émir-Abdelkader, Frantz-Fanon pour les filles, revient sur certaines calamités qui ont endeuillé Bab El Oued. Et, presque deux siècles après sa naissance, Bab El Oued se porte encore à merveille, c'est-à-dire cahin-caha, au gré des moments et des circonstances, doucement le matin, pas trop vite le soir : la philosophie des gens du quartier, quoi ! Ses immeubles haussmanniens ont été, pour certains, restaurés, son marché des Trois-Horloges a fait peau neuve en 2024 et attend l'achèvement des travaux de son métropolitain. Certes, il y avait déjà le tramway dans les années 1900, au début du XXe siècle, mais là, il s'agit enfin du métro qui arrive... même si, à un moment, le quartier respirait la mort lente et songeait sérieusement à passer

l'arme à gauche, après beaucoup de points noirs et un laisser-aller qui menaçait de le tuer dans l'immédiat. Mieux que beaucoup de quartiers célèbres de Paris, New York ou Londres, ce Bab El Oued de tous les temps est là, même s'il attend une hypothétique régénération pour se ressourcer, lui qui a vu naître, grandir, mourir ou partir des hommes et des femmes célèbres : il y a ceux natifs du quartier, des artistes et des musiciens, des hommes de lettres ou des scientifiques renommés, ou ceux qui ont étudié dans un de ses trois lycées, comme Mammeri, Dalil Boubekour, Albert Camus, Roger Hanin ou l'auteur de ces lignes... Rare aura été un quartier aussi riche mais peu médiatisé pour avoir rassemblé dans ses entrailles urbaines des célébrités mondiales de la musique, du théâtre, de la science, de la reli-

gion et de la littérature. Bab El Oued a enfanté, dans un de ses deux lycées, fait mondial rarissime, deux prix Nobel. Ce document raconte la vie simple mais enivrante, fascinante de ce quartier, où ses habitants, anciens et nouveaux, vivaient en parfaite entente, sur le même palier d'immeubles où souvent on s'échangeait les plats de midi ou du soir pour aller ensuite ensemble au cinéma ou se rafraîchir, par les chaudes soirées estivales, sur le front de mer. Image idyllique d'un quartier exemplaire, depuis sa naissance au milieu du XIXe siècle jusqu'à nos jours. Entre toutes ses composantes sociales, avant, pendant et après la colonisation. Car avant l'arrivée brutale et sanginaire de la colonisation française en 1830, l'Algérie était un melting-pot de populations de la Méditerranée, des Juifs aux réfugiés andalous, des Albanais aux populations des Balkans, et bien avant... l'arrivée des Banou Hilal de la péninsule Arabique. Aujourd'hui comme hier et avant-hier, ou aux premiers jours de sa vie, ce quartier à la dimension d'une ville est resté le même. À travers le temps.

C'est ce que raconte, en fait, *Bab El Oued, le temps des cicatrices* de Mahdi Boukhalfa. Un flash-back à rebrousse-temps où certaines calamités, comme les inondations de 2001 ou la perte de ses enfants dans les méandres temporels qui les ont fait partir au loin chercher une vie meilleure que ce Bab El Oued, le temps des cicatrices.

Extraits :

Pour comprendre la naissance du quartier de BAB-EL-OUED, il suffit de regarder le plan d'Alger de 1830. Sur une arête rocheuse, face à la vieille tour de l'Amirauté, il y a la ville. Elle est enfermée dans des remparts qui passent d'un côté, là où s'élèvent le lycée Bugeaud et la caserne Pélissier... et de l'autre, la place de l'Opéra et le square Bresson-Briand. C'est ce que nous appelons la Casbah. Elle forme un trapèze appuyé à la mer que l'on retrouve comme une tache blanche sur toutes les gravures du passé et dont le petit côté - celui du haut - est fermé par les fortifications qui protègent le palais du Dey (entre la prison civile et la vieille Porte-Neuve). À gauche de ce trapèze blanc, au-delà des remparts, s'ouvre l'amphithéâtre aristocratique de Mustapha... et, sur ses pentes boisées, s'élèvent de luxueuses villas. Les corsaires célèbres se soustraient à l'autorité parfois trop ombrageuse du Dey et cachent, dans le secret de ces retraites fleuries, le sourire de belles favorites. À droite (au nord-est) se trouve l'arête d'El-Kettar. C'est le domaine des morts. Les basses terres aband

Rédaction Culturelle

Une comédie musicale qui mélange l'humour et l'émotion

« Akin Ilebhar », au-delà de la mer

PAR KAMEL ZIREM*

À l'occasion de l'ouverture de la saison théâtrale, le Théâtre régional Abdelmalek-Bouguerrouh de Béjaïa (T.R.B.) a renoué avec les planches en présentant une nouvelle version de la pièce « Akin Ilebhar » (Au-delà de la mer). Devant un public fort nombreux, les comédiens du T.R.B. ont retrouvé la scène. « Akin Ilebhar » (Au-delà de la mer) aborde les thèmes de l'exil, de la guerre de libération et de l'émigration. D'abord, il est question d'un départ douloureux, un aller sans retour. Ensuite, l'arrivée en exil avec, comme bagage, une valise en carton. « À Paris, où j'ai rencontré des gens de mon pays », dira l'un des personnages. Pour le début, il est question de boulot, métro et dodo. Loin de l'être cher laissé au pays, on noie son chagrin dans l'alcool. « À Madame, encore à boire ! » s'écrit Mohamed Lefkir dans le rôle

principal de l'exilé.

C'est également un hommage au père de la chanson kabyle, feu Slimane Azem, à Dahmane El Harrachi et à Allaoua Zerrouki. À l'époque, le seul contact avec la terre natale, c'est la lettre. L'exilé illettré se fait écrire ses lettres dans un café. Entre son père, qui lui demande d'envoyer de gros mandats, et son beau-père, qui dénonce l'exploitation de sa fille dans les champs par ses beaux-parents, l'exilé est pris entre le marteau et l'enclume. « À quel saint se plaindre ? » se révolte Mohamed Lefkir. Il trouve refuge dans l'alcool pour oublier sa peine. L'orchestre qui accompagne la pièce interprète des chansons d'exil : feu Cheikh El Hasnaoui, feu Dahmane El Harrachi, feu Allaoua Zerrouki...

La guerre d'Algérie est également mise en scène dans la pièce, qui rappelle le combat de la Fédération de France mené sur le sol français par des militants de la cause nationale. L'apport des

porteurs de valises, amis de l'Algérie en guerre, est mis en évidence.

Le comédien Belkacem Kaouane, dans la peau d'un militant nationaliste, est arrêté et torturé par les forces coloniales. La chanson « El Menfi » d'Akli Yahiatène relate les affres subies par les militants de la Fédération de France. L'œuvre théâtrale montre l'indépendance de l'Algérie après tant d'années de lutte. La chanson « Idahrad Wagur » (Voilà, le croissant) de feu Slimane Azem met en relief le drapeau algérien qui flotte dans le ciel à la fin de la guerre. Défilés dans les rues, scènes de joie avec le drapeau national dans les villes et villages d'Algérie.

Cette comédie musicale évoque également le phénomène de l'immigration clandestine : des jeunes qui rêvent d'aller loin à la recherche d'un bonheur outre-mer. « Babor mon amour, sors-moi de la misère », s'exclame l'un des personnages.

La comédienne Mounia Aït Meddour a admirablement interprété des morceaux musicaux sur scène avec sa voix sublime.

Les comédiens Saaou Saidi, Nassim Mouhadeb, Athmane Belaid, Daoud Hamachi, Raffik Naoui, Nadjim Smaïli, Ahmed Guemour et Fayçal Hannat ont fait voyager le public sur ce bateau durant plus d'une heure de bonheur. Sans oublier les comédiennes Litticia Adnane, Fairouz M'Henni et Nassima Boughaba, qui ont donné un charme particulier au spectacle. La pièce est réalisée par Abdelaziz Yousfi, dit Bazou.

En voyant ces comédiens jouer, nous pouvons dire que la relève est assurée au niveau du Théâtre régional Abdelmalek-Bouguerrouh de Béjaïa. Pourvu que ça dure. En attendant, la pièce va voyager un peu partout. Un spectacle à voir et à revoir.

K. Z.

* Ancien journaliste culturel



Deux agences touristiques soupçonnées d'avoir escroqué 64 personnes



La police d'Alger a arrêté deux propriétaires d'agences touristiques, soupçonnés d'avoir escroqué 64 citoyens en leur promettant des visas pour le pèlerinage à La Mecque ou la omra, en échange de sommes importantes. L'enquête, ouverte après plusieurs plaintes et menée par la brigade de lutte contre la grande criminalité d'El Biar, a évalué les sommes versées à 11 milliards et 365 millions de centimes. Les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs.

Une plainte contre Éric Zemmour après des propos sur les Maghrébins

Le député LFI Antoine Léaument a saisi la procureure de la République après qu'Éric Zemmour a qualifié une partie des personnes d'origine maghrébine de « horde de barbares ». L'élue estime que ces propos sont insultants et pourraient inciter à la haine. Cette démarche ravive le débat sur les limites de la liberté d'expression et la responsabilité des personnalités politiques. Le parquet devra examiner la plainte et décider si les déclarations relèvent d'une infraction pénale. Pour les associations antiracistes et les défenseurs des droits, ces mots contribuent à stigmatiser une communauté et à banaliser les discours de rejet.

La SGSIA recrute des hôtessees d'accueil à l'aéroport d'Alger

La Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA) a annoncé hier le recrutement d'hôtessees chargées d'accueillir, d'informer et d'orienter les passagers à l'aéroport international Houari Boumediene. Le nombre de postes à pourvoir n'a pas été précisé. Les candidates doivent avoir un niveau universitaire, maîtriser l'arabe, le français et l'anglais, et mesurer au moins 1,65 mètre. Courtoisie, sérieux, ponctualité et professionnalisme sont également recherchés. L'annonce ne fixe pas de limite d'âge ni d'expérience minimale. Pour postuler, il est demandé un CV accompagné d'une photo professionnelle récente à adresser à jobs@aeroportalger.dz.

وزارة الاتصال
المؤسسة الوطنية للتواصل والنشر والإعلام
شركة ذات أسهم برأس مال مغرب 7.750.000.000 دج

anep
المؤسسة الوطنية للتواصل والنشر والإعلام

المندوبية المركزية للتسويق والاتصال
مرجع رقم 1/أ/2026/م

بيان صحفي
اختتام الطبعة الثامنة من الجائزة الكبرى آسيا جبار للرواية لسنة 2026

في أجواء أنبية وثقافية مميزة، احتضن المركز الدولي للمؤتمرات "عبد الطيف رحال"، مساء يوم السبت 17 أكتوبر 2026، حفل تسليم جوائز الطبعة الثامنة من الجائزة الكبرى آسيا جبار للرواية لسنة 2026، التي نظمتها المؤسسة الوطنية للتواصل، النشر والإشهار، تحت الرعاية السامية للسيد رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون.

وقد حملت هذه الطبعة شعار: «في الذاكرة جذور الغد»، في تعبير عن المكالمة التي تحثها الذاكرة في الكتابة الروائية، وعن قدرة الأدب على صون الذاكرة.

وعقب مسار ثقافي ثري، وبعد دراسة الأعمال الروائية المشاركة وتقييمها من طرف لجنة التحكيم هذه الطبعة، تم الإعلان خلال الحفل عن الفائزين بالجائزة في الفئات الثلاث، العربية، الأمازيغية والفرنسية، وهم:

الفائزة بجائزة آسيا جبار للرواية باللغة العربية:
السيدة سارة محمد معريش، برواية الرفراف (سيرة الجبل الأسطورية)، الصادرة عن دار نيموريس للنشر والطباعة.

الفائزة بجائزة آسيا جبار للرواية باللغة الأمازيغية:
السيدة فريدة سحوي، برواية AGGUS، الصادرة عن دار تالسا للنشر والتوزيع.

الفائز بجائزة آسيا جبار للرواية باللغة الفرنسية:
السيد حسني كيتوني، برواية Ce que la mort m'a pris de toi، الصادرة عن دار القصبة للنشر والتوزيع.

ومن خلال هذه الطبعة، تؤكد المؤسسة الوطنية للتواصل، النشر والإشهار مواصلة التزامها بدعم الإبداع الأدبي، ومرافقة المبدعين الجزائريين، وترسيخ ثقافة القراءة والكتابة، والمساهمة في إثراء المشهد الثقافي الوطني، بما يعزز حضور الأدب الجزائري ويمتص أصواته الإبداعية فضاءً واسعاً للتلقّي والانتشار.

وفي ختام هذه التظاهرة، تتوجه المؤسسة الوطنية للتواصل، النشر والإشهار بجزيل الشكر والتقدير إلى كل من أسهم في إنجاح هذه الطبعة، من أعضاء لجنة التحكيم، والروائيين والناشرين، والشركاء، ووسائل الإعلام، وكل من شارك في هذا الموعد الأدبي، الذي جعل من الرواية ذاكرة لجذور الغد.

Le président Tebboune préside une réunion du Haut Conseil de sécurité

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Haut Conseil de sécurité (HCS). « Le président de la République, chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Haut Conseil de sécurité », indique un communiqué de la Présidence de la République.



L'EXPRESS

UNE SOLUTION DE VISIOCONFÉRENCE PROFESSIONNELLE CONÇUE EN ALGÉRIE

Djezzy lance Confy, une plateforme dédiée aux entreprises

L'opérateur de téléphonie mobile, Djezzy, a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement d'une application de visioconférence, développée localement en partenariat avec la start-up algérienne BortoCall et destinée aux entreprises.

Baptisée «Confy», cette solution permet d'organiser des réunions à distance réunissant jusqu'à 300 participants et intègre plusieurs fonctionnalités adaptées aux usages professionnels, notamment le partage d'écran, l'annotation collaborative et l'enregistrement des réunions, avec une qualité vidéo qui s'adapte aux conditions de connexion. La nouvelle application propose «des offres adaptées aux besoins et à la taille des organisations» et dispose également d'un espace d'administration permettant aux responsables informatiques de gérer les utilisateurs, les accès et les autorisations selon les règles propres à chaque structure, précise le communiqué. Djezzy souligne que «la protection des données est au cœur de cette solution», précisant que «Confy» repose sur «un chiffrement de bout en bout et une architecture conçue pour préserver la confidentialité des échanges». Les flux et les données liés à son utilisation sont hébergés et traités en Algérie, sur l'infrastructure de cloud souverain de Djezzy, permettant ainsi aux organisations de «disposer d'un environnement adapté à leurs exigences en matière de protection des données et de maîtrise de leurs communications». Pour découvrir cette solution et consulter les offres proposées, les entreprises, administrations et institutions intéressées



sont invitées à se rendre sur la Marketplace Djezzy Cloud. Le lancement de cette application intervient après la mise en service, début octobre, de «Relay», une solution de messagerie professionnelle et de collaboration, marquant «une nouvelle étape en faveur du développement de solutions technologiques locales». Cités dans le communiqué, les deux cofondateurs de BortoCall, Bilal Sefsaf et Mohamed Amine Smida, ont indiqué que la solution «Confy» était «le fruit d'une conviction partagée : les entreprises et les insti-

tutions algériennes méritent des outils de communication conçus pour répondre à leurs besoins, développés en Algérie et leur permettant de garder la maîtrise de leurs données». De son côté, le directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci, a indiqué que le lancement de cette application «illustre le choix de l'opérateur de téléphonie mobile d'oser, en faisant confiance aux jeunes talents algériens et en nouant des partenariats qui leur donnent les moyens de transformer leurs compétences en solutions concrètes». ■

Djanet accueille la première édition du Festival international de l'art rupestre



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé hier à Djanet l'ouverture de la première édition du Festival international de l'art rupestre en Algérie, organisé du 20 au 24 octobre. La cérémonie a notamment été marquée par l'inauguration, au musée Jebrine, d'une exposition retraçant les différentes périodes de l'art rupestre dans le Tassili n'Ajjer, le Tassili Hoggar et d'autres parcs nationaux algériens. La manifestation réunit 15 experts et chercheurs internationaux venus de 12 pays, dont l'Égypte, le Tchad, l'Afrique du Sud, la Libye, l'Irak, le Qatar, le Malawi et le Zimbabwe. L'Algérie compte 85 participants. Parmi les invités figurent des responsables de sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO et des spécialistes

d'institutions consacrées à la préservation du patrimoine. Le programme comprend des rencontres scientifiques, des expositions thématiques, un forum consacré à la protection des sites archéologiques et des journées du film archéologique. Une résidence artistique destinée à des étudiants des écoles des beaux-arts est également prévue à Djanet. À travers ce rendez-vous, les organisateurs veulent mieux faire connaître la richesse du patrimoine rupestre algérien, notamment celle du Tassili n'Ajjer, et renforcer les efforts de recherche, de documentation et de conservation. Le festival ambitionne aussi de devenir un événement scientifique annuel et de contribuer à un tourisme culturel durable. ■